



# QUÉSTEEL a fermé ses portes!

par Claude-V. MARSOLAIS

C'est à 15 h 15, hier, que les 500 employés de la Quésteel de Longueuil apprenaient par des représentants de la Banque Royale que la mini-acierie fermait définitivement ses portes à compter de 16 heures.

Même si les employés s'attendaient à une telle décision à plus ou moins brève échéance, la précipitation avec laquelle on a

mis la clé dans la porte les a surpris.

En effet, le président du syndicat, M. Claude Lafrenière, a révélé que le syndicat mandaté par la Banque Royale, M. Charles W. Bissegger, avait convoqué quelque 45 minutes avant la fermeture, le comité des employés pour leur annoncer la nouvelle et leur indiquer les modalités relatives au versement des salaires dus.

"On nous a appris par la même occasion que les négociations avec la compagnie américaine Pennsylvania Engineering avaient échoué, mais que des financiers de New York doivent rencontrer M. Gerald Josephson, lundi prochain, pour discuter d'un éventuel achat", a confié M. Lafrenière.

Même si le syndicat a procédé au changement des serrures de l'usine, il a laissé entendre que

des équipes de mécaniciens conserveraient leur emploi en vue de faciliter la reprise des opérations si des financiers se portaient acquiescants de la compagnie à court terme.

Le mandataire de la Banque Royale s'est engagé à verser le salaire dû aux employés ainsi que le quatre pour cent en indemnité de vacances pour la période de janvier à juin de cette année. Les chèques devraient

être envoyés par la poste d'ici deux semaines.

Justifiant sa décision de révoquer ses prêts à la compagnie, la Banque Royale a apporté comme raison l'incapacité de la Quésteel Steel Products à résoudre ses difficultés de longue date et à répondre à ses obligations financières.

Dans les milieux financiers, on estime à \$45 millions l'endettement de la compagnie envers la

Banque Royale. On sait de plus que cette institution bancaire et la Banque Canadienne Nationale détiennent une hypothèque de \$30 millions sur la mini-acierie.

Les difficultés de la Quésteel originent de la mévente des produits de l'acier et de l'impossibilité de refinancer à long terme ses dettes. Les banques étaient prêtes à convertir les échéances

— Voir QUESTEEL, page A 2

# la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, SAMEDI 4 JUIN 1977, 93e ANNÉE, No 132, 222 PAGES, 13 CAHIERS

50 CENTS

Abonnés: CASH/NOUVEAU 50c; ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI 1.40

METEO

Aujourd'hui: Ensoleillé Minimum: 2 Maximum: 20 Demain: Beau et plus chaud Détails à la page A 2

## économie Le cheik livrera les maisons...

Peu importe ce qu'il lui en coûtera, le cheik Abdullah bin Bakr al Kathoumi livrera au prince Nayyif Abdul Azziz les maisons préfabriquées québécoises qu'il lui a promises.

Au cours d'une entrevue de deux heures qu'il a accordée récemment à notre chroniqueur à l'économie, Jean-Guy DUGUAY, le cheik a tenu à donner son opinion sur l'aventure invraisemblable vécue par des hommes d'affaires canadiens en Arabie et que LA PRESSE a relatée dans sa série "Les bungalows du désert".

"Quand on a fait une promesse aux princes de la maison royale saoudienne, il vaut beaucoup mieux la tenir", a-t-il expliqué à LA PRESSE. Il ne songe pas à renégocier avec le prince le prix des maisons achetées au Québec et qui lui coûteront trois fois plus que prévu.

Tout ce qu'il veut maintenant, c'est oublier toute cette histoire. Ce sont maintenant ses avocats qui défendront ses intérêts.

"De tous les intermédiaires avec lesquels j'ai transigé au cours de la dernière année, bien peu m'apparaissent dignes de confiance, a-t-il dit. Des amateurs, tous des amateurs."

— page A 9

## le monde Dégel des relations USA-Cuba

Quelques minutes après l'annonce à Washington d'un échange de diplomates avec La Havane, Cuba procédait à la libération de 10 des 30 citoyens américains détenus au pays de Castro. Le cas des 20 autres sera réexaminé. Dans ce qui est qualifié de premier pas vers la normalisation des relations entre les deux pays, une douzaine de diplomates officieront dans le cadre de "sections d'intérêts" sous le couvert des ambassades de Suisse à La Havane et de Tchécoslovaquie à Washington.

— page C 1

## sommaire

- Arts et Lettres: A 16, D 1 à D 20
- Histoires: D 4
- Bandes dessinées: C 4
- Bricolage: H 6
- Bridge: C 6
- Décès, naissances, etc.: C 8, C 9
- Echecs: C 6
- Economie: A 8 à A 13
- Editorial: A 4
- Êtes-vous observateur?: F 11
- Horoscope: C 4
- Informations étrangères: C 1
- Jardins et maisons: H 6
- La gastronomie: D 23
- La grille des mordus: H 11
- Les cocasseries: H 10
- Loisirs et récréation: C 5
- Médecine d'aujourd'hui: H 5
- Mon œil sur Montréal: H 4
- "Mot-mystère": C 4
- Mots croisés: C 4
- Nos amies les bêtes: H 9
- Petites annonces: E 16 à E 19, F 2 à F 12, G 1 à G 12, H 8 à H 22
- Radio et télévision: H 4
- Sciences: C 7
- SIMONE SIGNORET: G 1
- Sports: B 1 à B 9
- Timbres: C 6
- Vacances-voyages: I 1 à I 8, J 1 à J 12
- Vivre aujourd'hui: H 1 à H 5

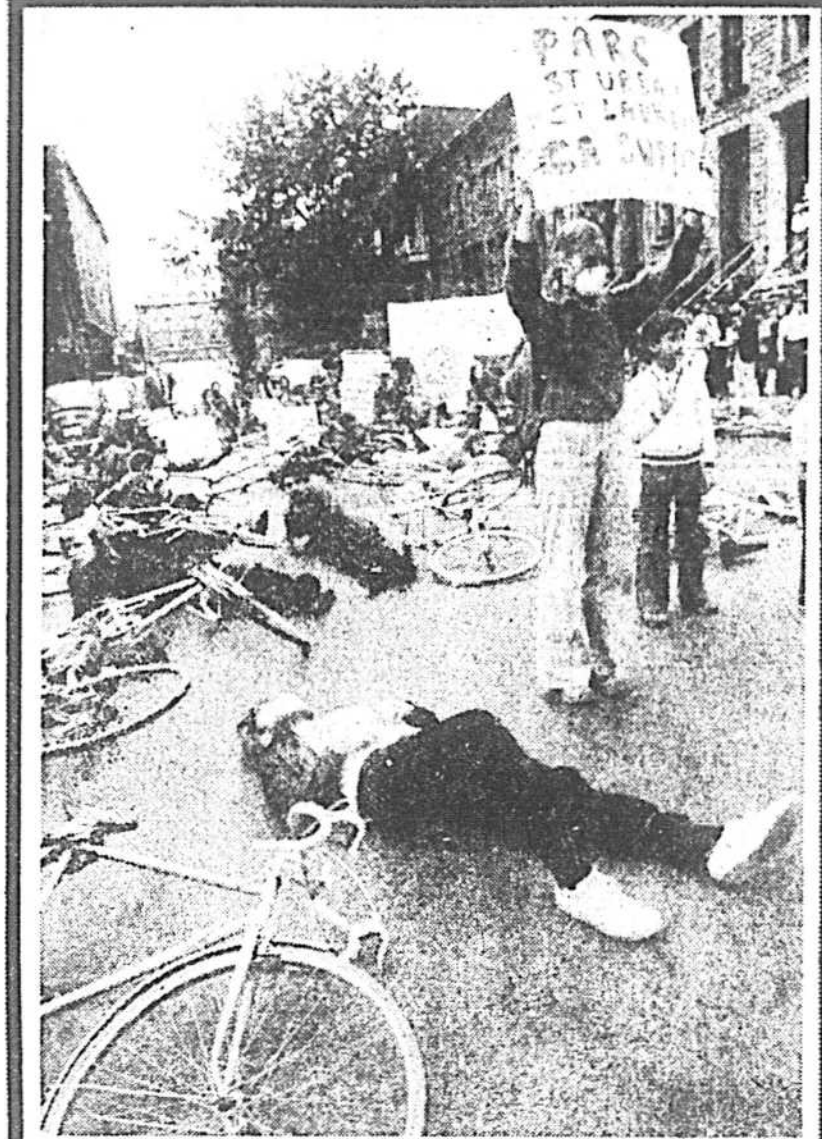


photo Robert MacIvor, LA PRESSE

## Contre les "sens uniques"

Une cinquantaine de personnes, membres du Comité des citoyens de la rue Jeanne-Mance et du Monde à bicyclette, ont complètement paralysé la circulation à l'angle des rues Jeanne-Mance et Prince-Arthur vers 18 heures hier afin de protester contre la ville qui a décidé de faire de la rue Jeanne-Mance un axe de grande circulation. Se couchant dans la rue, les manifestants ont réussi à immobiliser la circulation automobile durant une vingtaine de minutes jusqu'à l'arrivée d'une dizaine d'autos-patrouilles de la police. Les résidents sont décidés à réitérer leur action si la ville ne modifie pas son attitude en rétablissant à deux sens la circulation sur l'avenue du Parc et sur la rue Jeanne-Mance comme dans le passé.

## Laurin envisage une réimpression avant mardi La Charte doit être complètement révisée

par Louis FALARDEAU de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre Camille Laurin compte apporter plusieurs amendements à son projet de Charte de la langue française et il se pourrait même qu'il doive être réimprimé avant l'étude article par article.

C'est d'ailleurs une des raisons qui explique le retard apporté à la publication de certains règlements, le gouvernement ne voulant pas publier des textes désuets dans la mesure où on a déjà décidé de modifier les articles dont ils doivent régir l'application.

Le ministre d'Etat au développement culturel l'a confirmé à LA PRESSE, jeudi, lors d'une entrevue à ses bureaux de l'édifice du Conseil exécutif. "J'avais dit que je ne me promenais pas pour rien. Les gens ne m'ont pas cru... Quand j'ai dit que j'écoutais, c'était vrai. Tellement vrai, que j'ai mis sur pied un comité de révision de la loi."

M. Laurin explique qu'une dizaine d'amendements avaient déjà été apportés lorsque le projet de loi a été rendu public et qu'il a continué à rencontrer des groupes depuis. Et il y a les nombreux mémoires soumis à la commission parlementaire. "J'en ai déjà une vingtaine de lus. Il y a de bonnes idées là-dedans. Je les soumetts à mon comité de révision qui, en même temps, étudie les suggestions qui lui viennent du comité chargé par le Conseil des ministres de la rédaction des règlements. "Je n'ai pas encore d'idée

d'amendements précis, ajoute le ministre. Mais quand la commission parlementaire aura fini, j'aurai une session intensive de travail avec le comité afin de pouvoir proposer les changements au cabinet dans les jours qui suivront."

Si les amendements restent à définir, le ministre connaît déjà plusieurs des chapitres de la loi qui devront être modifiés et nous en a indiqué quelques-uns. C'est ainsi que l'article 106 qui édicte qu'une entreprise devra posséder son certificat de francisation pour avoir le droit de recevoir de l'administration les permis, primes, subventions, concessions, etc., sera très probablement modifiée de façon à enlever la "punition" la plus draconienne, celle qui avait le plus choqué les hommes d'affaires: la perte des permis, qui sont absolument essentiels à l'exercice de bon nombre d'activités commerciales.

Une autre modification importante touchera le très controversé article 172, qui donne à la loi No 1 priorité sur la Charte des droits et libertés de la personne. "C'était vraiment juste pour introduire le sujet qu'on a formulé ça comme ça. C'est sûrement un des points où il y a le plus d'éclairage à avoir et le plus de changements possibles. J'ai moi-même demandé des avis sur la question... Mais on voit que c'est du droit nouveau: autant d'hommes, autant d'opinions."

M. Laurin jongle avec plusieurs hypothèses de solution. Il en a déjà indiqué une, publique-

ment, qui consisterait à introduire dans la Charte des droits une définition des droits linguistiques fondamentaux. "Il est possible aussi qu'il y ait plus d'articles dans la Charte de la langue française qui traitent de ça, ou qu'on amende davantage la loi 50 (la Charte des droits) ou encore qu'on ne fasse référence dans la Charte de la langue française qu'à des articles précis de la loi 50." Toutes des solutions beaucoup moins radicales que celle retenue dans l'article 172.

Le ministre s'inquiète des interprétations peu généreuses qu'on pourrait donner à sa loi. Quand on lui demande de commenter la directive du ministre des Transports (qui se fonde sur la loi 22 et non sur la loi 1) il répond qu'il n'a pas eu le temps d'y penser. Mais si on lui soumet des cas assez semblables, qui pourraient sembler autorisés par sa loi, il rappelle qu'il a toujours dit qu'il faudrait se mon-

— Voir CHARTE, page A 2

- 300 chefs de file "contre"
- 160 personnalités "pour"
- La connaissance de l'anglais garantie par l'école?

— page F 1

## La SQ enquêtait sur le juge en chef Fabien, et...

## La CUM enquêtait de son côté sur l'avocat "dénonciateur"

par Michel AUGER

Pendant que la Sûreté du Québec enquêtait sur le juge en chef André Fabien au début de l'année, la police de la CUM, pour sa part, enquêtait sur l'avocat qui a déclenché cette histoire dont la publication, hier, a eu l'effet d'une bombe dans les milieux judiciaires.

L'enquêteur spécial du directeur René Daigneault avait en effet fourni à la CECO certains renseignements qui ont amené la

comparution, en janvier, de Me Alfred Chevalier.

Ce dernier, un ancien organisateur politique de l'Union nationale et plus récemment du Parti québécois, aurait alors donné les renseignements exigés par les commissaires de la CECO, à la satisfaction de ces derniers semble-t-il, mais il aurait aussi ensuite "déballé" son sac.

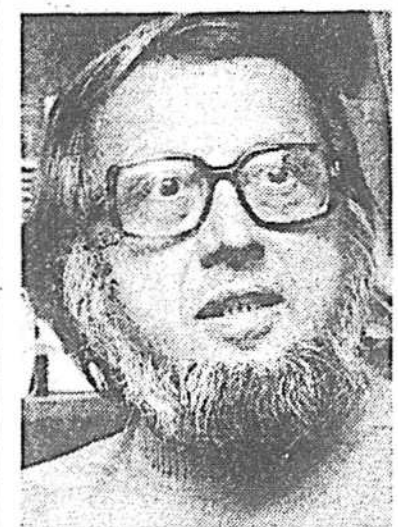
Ce sont ses dernières révélations qui ont amené le ministre de la Justice à confier ensuite à la SQ

l'étude de ce dossier concernant le juge en chef Fabien.

Hier, à l'Assemblée nationale, Me Bédard a confirmé les informations publiées par LA PRESSE la veille, mais a refusé d'en divulguer davantage.

Dans une brève déclaration, le ministre de la Justice a dit qu'il avait rencontré le juge en chef Fabien la semaine dernière. Celui-ci lui a aussi fait parvenir une lettre plus tôt cette semaine an-

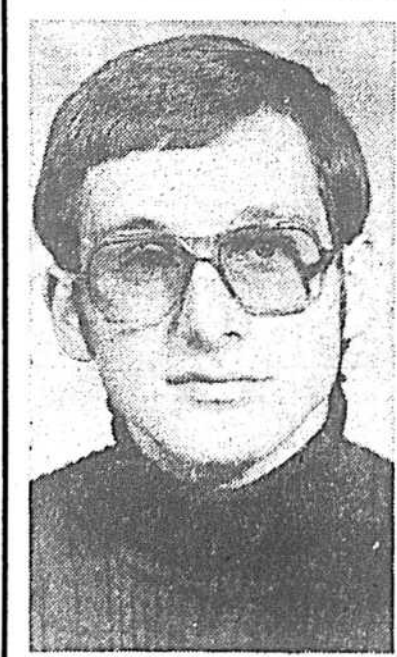
— Voir CUM, page A 2



Denis LAZURE

## Le projet de loi 9: La protection des handicapés au travail

— page E 1



Michel FRANCK

## Le Prix d'Europe à Michel Franck, pianiste de 19 ans

par Claude GINGRAS

Michel Franck, pianiste de 19 ans, de Québec, est le gagnant du Prix d'Europe 1977.

Le choix du jury a été annoncé hier, en fin d'après-midi, à la Bibliothèque nationale du Québec, à l'issue de trois journées d'auditions publiques.

Le prix d'Europe, la plus ancienne compétition musicale du Québec (son existence remonte à 1911), était autrefois réservé à deux disciplines par année, avec un prix pour chacune. Depuis quelques années, chaque con-

cours annuel est ouvert à toutes les disciplines, avec un prix unique de \$8.000.

L'organisateur, Lucien Poirier, organiste et musicologue, a précisé que la participation, cette année, avait été la plus considérable depuis 1911. On a enregistré 21 inscriptions (on fait, il y a eu 20 concurrents, l'un s'étant inscrit dans deux catégories différentes).

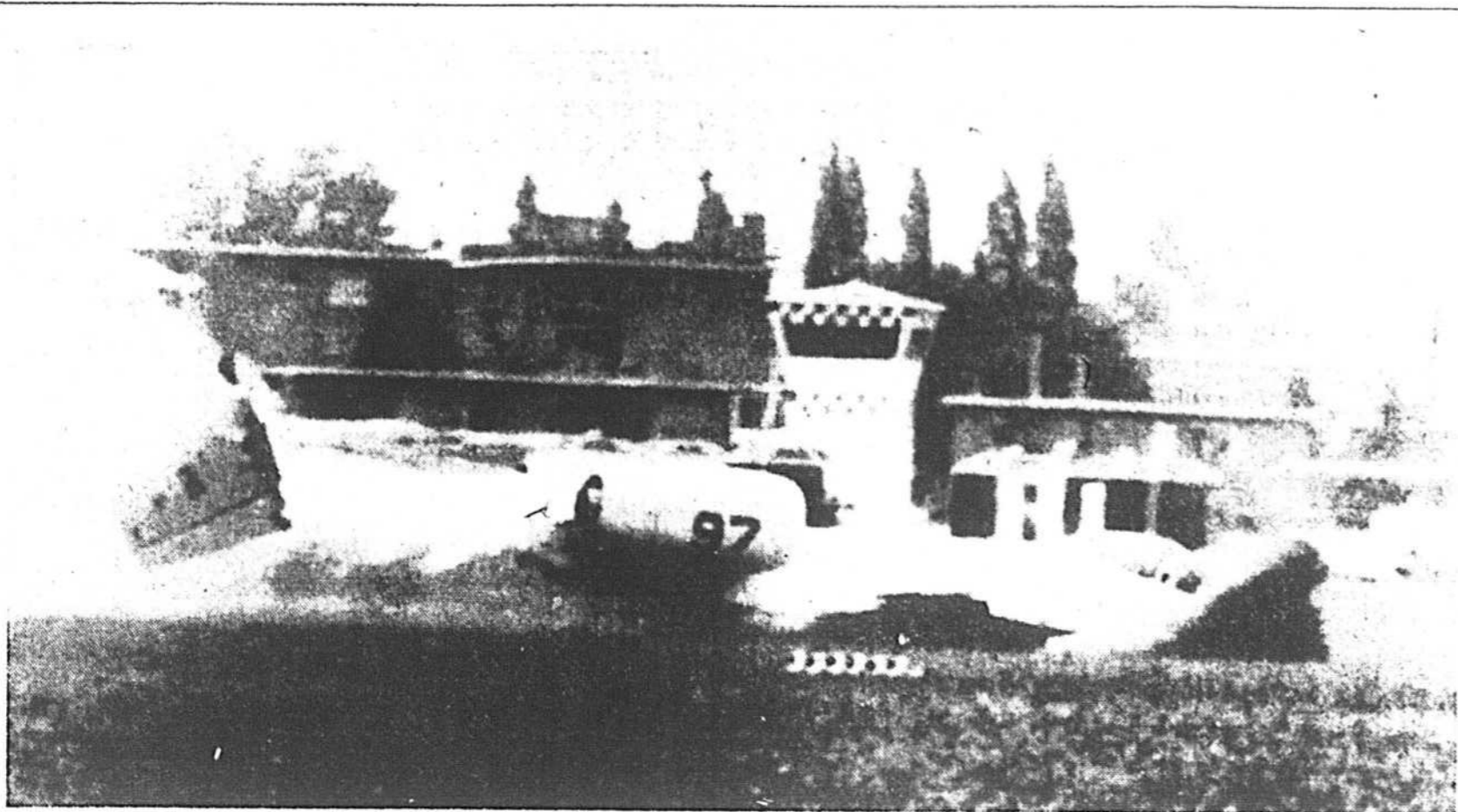
Michel Franck a obtenu le plus grand nombre de points, soit 90 sur 100. Le jury était composé de

— Voir FRANCK, page A 2



## L'Inde après Indira Un "petit changement" devenu révolution

— page A 5



Pendant une démonstration en vol

## Un avion s'écrase lors de l'ouverture officielle du Salon de l'aéronautique

PARIS (UPI) — Un "Fairchild A-10" d'appui tactique s'est écrasé au sol hier au Bourget, quelques heures après l'inauguration officielle du Salon de l'aéronautique par le président Giscard d'Estaing.

Le pilote, Howard Nelson, ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre de Corée et directeur des essais

pour la compagnie Fairchild International, est décédé dans l'ambulance qui le conduisait à l'hôpital.

D'après les premières constatations, il semble que le pilote n'ait pas respecté les consignes de sécurité et qu'il ait voulu effectuer un "looping" trop tôt, la queue de l'appareil heurtant le sol au moment de la ressource.

Le "Fairchild A-10", synthèse des nombreux appareils d'appui tactique, d'appui-feu et d'attaque au sol utilisés dans la guerre du Vietnam, devait faire son entrée officielle dans les forces aériennes américaines vendredi prochain, lors d'une cérémonie prévue à la base de Myrtle Beach, en Caroline du Sud.

Le dernier accident enregistré au Salon du Bourget avait été celui du supersonique commercial soviétique "TU-144", qui s'était écrasé sur des maisons, près du terrain, faisant 14 morts. A l'époque, les autorités avaient été invitées à interdire les démonstrations en vol, mais elles décidèrent malgré tout de les maintenir.

### Affaire Schirm

## Violente sortie de Me Lemieux contre la justice fédérale

par Leopold LIZOTTE

Me Robert Lemieux, qui avait tout d'abord «échappé» le mot «saou» en parlant de la cour fédérale, puis avait souhaité en fin d'audience que «vienne bientôt l'indépendance de ce pays pour que l'on «dégrade» cette soue qui constitue les tribunaux fédéraux», a peut-être échappé de justesse, hier après-midi, à une accusation d'outrage au tribunal.

Cette dernière phrase lancée à l'audition d'une nouvelle requête présentée pour François Schirm, le juge Louis Paradis lui a en effet demandé:

«Vous savez ce qu'est l'outrage au tribunal? Puis il a ensuite lancé interrogativement: «Vous en avez déjà eu l'expérience, je crois?»

Répondant affirmativement de la tête, le procureur du doyen des prisonniers politiques venu spécialement de Sept-Îles pour réclamer que soit conservé un rapport secret de la Gendarmerie Royale à la Commission des libérations conditionnelles concernant son client, a toutefois ramassé ses documents sans poursuivre la discussion, et est sorti de la cour sans que la menace latente ait été mise à exécution.

Quant au tribunal, qui avait entrepris de donner les raisons de son refus à la requête telle que présentée, il a lui-même coupé court aux explications qu'il entendait apparemment donner, et il a tout simplement laissé tomber:

«Rejetée».

C'était incidemment, pour Schirm, qui va compléter sa troisième année de détention en août prochain, un quatrième échec en autant de tentatives devant la Cour supérieure et la Cour fédérale au cours des dernières semaines.

Habeas corpus, demande de citation de témoins, projet d'accusation contre le vice-président de la CLCC avaient été précédemment écartés.

Et, hier, le juge Paradis a, à son tour, donné raison au procureur de la Gendarmerie Royale,

Me Jacques Ouellette, qui soutenait que la demande de conservation de preuve présentée par Me Lemieux était à la fois prématurée (parce qu'aucune action n'est devant la cour présentée) et parce que, le cas échéant, c'est la Cour fédérale qui aurait dû en être saisie.

«Toute cette requête est d'autant plus illégale, devait soutenir Me Ouellette, qu'on n'y trouve aucun poursuivant et pas plus de défendeur».

Me Lemieux avait invoqué que le commissaire Nadon était sur le point de prendre sa retraite et qu'on pouvait craindre que le document secret qu'il veut faire conserver pourrait être détruit ou «écarté».

Mais le juge devait lui-même souligner que dans un corps de police comme la GRC, il y a une continuité, et que, d'autre part, la CLCC aurait toujours le document dont on craint la disparition.



### Québec Fer et Titane

## Les syndiqués rejettent les offres patronales

Les employés en lock-out de Fer et Titane ont rejeté hier soir les offres de la compagnie dans une proportion de 77 pour cent. Les résultats du vote sont: 199 pour les offres, 670 contre et un bulletin nul.

Aucun incident n'a marqué la journée d'hier aux abords de l'usine de Tracy alors que les travailleurs de la Québec Iron and

Titanium Corp. ont poursuivi l'occupation de l'usine invoquant particulièrement les conditions d'hygiène et de sécurité déjà maintes fois dénoncées par la CSN.

Les travailleurs ont formé un cordon autour des terrains de la compagnie et placé des gardes à toutes les entrées de l'usine. Les portes sont bloquées par de lourdes pièces mécaniques.

### Meurtre du jeune Hébert: adolescent de 13 ans à l'enquête du coroner

L'enquête du coroner sur la mort de Jean-Pierre Hébert, un adolescent de 13 ans mort poignardé le 14 mai dernier dans un champ de l'île Perrot, aura lieu mardi après-midi, à 2h, dans le district judiciaire de Beauharnois.

L'endroit où se tiendra l'enquête n'a pas encore été choisi, entre Valleyfield ou l'île Perrot. Le chef de police de cette municipalité, M. Raymond Bédard, a déclaré à LA PRESSE que l'on songeait à tenir cette enquête à huis clos, en raison de l'état juvénile du témoin important dans cette affaire, un adolescent de 13 ans également. Ce dernier est détenu dans une maison pour jeunes délinquants, à Montréal.

La loi qui protège les mineurs interdit aux médias toute forme de publicité qui pourrait faire reconnaître le jeune détenu, ce qui n'empêche pas générale-

ment les journalistes d'avoir accès à l'audience et de pouvoir en livrer le contenu à l'exception de ce qui a trait à l'identité d'un juvénile impliqué.

Quoi qu'il en soit, il n'appartient pas à la police, mais uniquement au coroner qui présidera la cause de décréter le huis-clos s'il a une bonne raison de le faire. Et il lui faudra faire connaître sa décision, si telle elle est, au tout début de l'enquête.

Selon le chef Bédard, le jeune Hébert a été la victime d'une simple chicanerie d'enfants qui a pris trop de proportions.

L'enfant détenu a été cueilli chez lui dans la matinée de jeudi par les détectives André Massicotte et Alain Courchesne, de la Sûreté du Québec, qui détenaient un mandat du coroner. L'adolescent aurait fait des aveux aux policiers en présence de ses parents.

### L'ATELIER DU CONTRÔLE MENTAL ACM INC.

#### MIEUX AGIR POUR RÉUSSIR SA VIE

Nos méthodes purement mentales vous permettront d'utiliser toutes les ressources qui sont en vous: détente, concentration, intuition, communication avec votre moi interne, échanges avec autrui, attitude positive, modification des mauvaises habitudes, retrouver le sommeil, vivre des expériences supra-sensorielles étonnantes, découverte des facultés insoupçonnées qui dorment en vous.

SOIRÉE D'INFORMATION:  
(sans frais ni obligation)  
Lundi 6 juin à 19h30  
MATINÉE D'INFORMATION:  
Lundi 13 juin à 13h

#### POUR NOS MEMBRES:

Développement spirituel + physique: 14 juin à 19h30  
Expression dramatique: 15 juin à 19h30 (débutants) — 16 juin à 19h30 (avancés)  
Hypnose: 17 juin à 19h30

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL  
Mezzanine 38, 1455, rue Peel

Tél.: 845-4473

Heures du bureau:  
Lundi au vendredi:  
de 9h30 à 18h

### VOULEZ-VOUS CESSER DE FUMER?

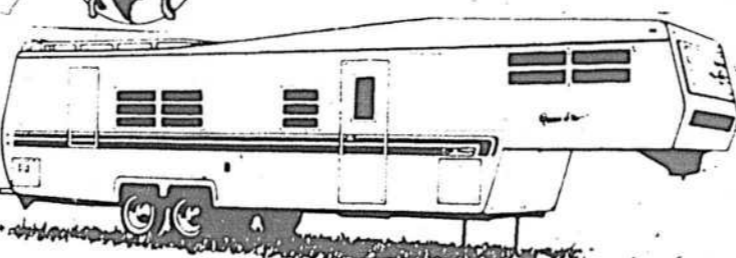
- La technique des images subliminales qui transmet des messages directement à l'inconscient.
- Le traitement est dirigé par une équipe de médecins et par des spécialistes en toxicomanie.

CLINIQUE DE DÉSINTOXICATION POUR FUMEURS — POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE  
300 est, boul. de la Concorde, Laval Tél.: 667-3020

### FIFTHWHEEL

#### 5<sup>E</sup> ROUE PAR

**Coachmen**



Une qualité inégalable  
Bref, ce qu'il se fait de mieux  
en fait de FIFTHWHEEL.

EN EXCLUSIVITE CHEZ:

**em** ROULOTTES METROPOLITAINES  
9130 LANGELIER 324-5415

Nos spécialistes, de vrais professionnels de la fourrure, vous conseilleront à travers un choix varié

C'est le temps des économies; l'été est la saison des avant-gardistes, c'est le temps des mises de côté. Grand choix de nouveautés pour dames et messieurs; une visite à nos studios vous convaincra. C'est le temps des remodelages, réparations, nettoyages. Soyez prêt pour l'hiver, ne soyez pas pris au dépourvu.

Près du métro Jarry.

**E. TURGEON FOURRURE INC.**  
MANUFACTURIER  
8039, rue Saint-Denis 382-1330 COUPE DISTINCTIVE

**Cuisines et rénovations**

PLUS DE 100 MODÈLES D'ARMOIRES DE CUISINE  
CHOIX DE MODULES OU SUR MESURE  
Nous vous offrons aussi des armoires de cuisine suivant vos spécifications.

**DIRECTEMENT DE NOS ATELIERS**

AVANT D'ACHETER... COMPAREZ NOS PRIX  
**CUISINES**  
VOTRE CUISINE EST-ELLE FONCTIONNELLE?

Profitez de notre service gratuit de planification à l'usine ou à domicile par nos spécialistes.

**Spécial "CIMARRON"**  
Armoire du haut 56": \$89  
Armoire du bas 56": \$146

RÉNOVATIONS EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES  
\* Addition \* Salle de jeu \* Foyer  
PLANIFICATION GRATUITE À DOMICILE  
NETTOYONS TAPIS À SEC  
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE **382-6842**

SALLE DE MONTRE OUVERTE AU PUBLIC  
HEURES D'OUVERTURE  
LUN., MAR., MERC.:  
de 9h a.m. à 6h p.m.  
JEUDI, VENDREDI:  
de 9h a.m. à 8h p.m.  
SAMEDI:  
de 10h a.m. à 4h p.m.  
DIMANCHE:  
de 11 h a.m. à 4 h p.m.

**la maison d'aujourd'hui liée**  
au 8905, boul. SAINT-LAURENT, Montréal, tél.: 382-6842

**ST-HUBERT**  
Maisons modèles, 1380 Mégantic.  
Prenez le chemin Chambly et c'est en face du St-Hubert Spaghetti House.  
choix de 10 modèles

Maison de 26' x 40' sur terrain de 55' x 90'  
**\$35,600 à 10 1/4%**

CE PRIX INCLUT: 4 côtés en brique, cheminée pour foyer, chauffage électrique, plancher et armoires de cuisine en chêne, terrain gazonné à l'avant et sur les côtés, Cascade 40, entrée 200 ampères et breakers. Brique et bois de 1ère qualité. Hotte de cuisine extérieure, etc. Ces maisons sont conçues par un constructeur artisan dans un secteur résidentiel. A proximité des écoles, centres d'achats, autobus et un service après vente exceptionnel.

**AM**  
ALAIN DENIS  
Ouvert samedi, dimanche de 11 h à 6 h  
Tél. 678-8350

Sur rendez-vous: 677-3519  
CONSTRUCTION INC.


**Bill Davis**

 PAUL LONGPRÉ  
envoyé spécial en Ontario

## Un PDG aux préoccupations sociales évidentes

**P**OLITIQUE, vie de famille, football et... politique. Voilà tout l'univers de Bill Davis qui, à moins d'un cataclysme électoral des plus invraisemblables, devrait reconquérir jeudi prochain une solide majorité à Queens Park.

"La politique? Mais c'est simplement les affaires... les affaires du peuple!" C'était le credo du vieux Leslie Frost, prédécesseur de John Robarts dans la dynastie conservatrice ontarienne. Cela remonte à 28 ans. L'Ontario est devenue depuis un Etat ultra-moderne aux politiques sociales des plus évoluées. Mais le type de leader susceptible de gagner la confiance des gens n'a pas tellement changé. C'est d'ailleurs le grand malheur des néo-démocrates et des libéraux.

Personnalité chaleureuse, mais orateur plutôt terne, Bill Davis incarne tout à fait l'Ontario prospère et sûr de ses moyens. Une assurance sans arrogance. Une sorte de PDG aux préoccupations sociales évidentes.

Jeune avocat à Brampton, ville typique de province, avant que Toronto n'étende ses tentacules pour l'absorber dans l'agglomération de Brammala.

William Grenville Davis n'aura connu qu'un métier: la politique. Son ascension n'a pas été facile. Elu de justesse à la succession de Robarts en 1971, il a dû composer avec l'équipe de son prédécesseur. Deux décisions l'ont marqué comme leader autonome dès sa première année de pouvoir: l'arrêt des travaux de l'autoroute Spadina qui menaçait de balafrer le centre-ville de Toronto et le refus de subventionner les trois dernières années du cours secondaire dans les écoles dites séparées.

### L'homme qui écoute

Bill Davis, c'est d'abord l'homme qui écoute. Forcé de parler d'un sujet controversé, il fait montre d'un talent remarquable dans l'art des circonlocutions qui ne mènent nulle part. Avant d'arrêter une politique, il cherche à avoir le plus large éventail possible d'opinions dans son cabinet et souvent hors des cercles politiques.

Il porte une telle attention bienveillante à ses interlocuteurs que ses conseillers immédiats se font parfois jouer des tours. Croyant enfin avoir convaincu le patron, il se retrouve quelques jours plus tard devant

une décision tout à fait contraire à leur avis...

C'est un homme plutôt timide. Il garde ses distances même avec ses collaborateurs immédiats. Dans son bureau, on l'appelle Mr. Premier. Ses amis intimes — ils sont rares — le surnomment Billy.

Etudiant plutôt moyen à l'Université de Toronto, il a excellé dans le football. A 47 ans, il conserve une véritable passion pour ce sport de la stratégie. Quand vient le week-end, dans sa propriété de Brampton ou à son cottage de Honey Arbour, sur la baie Géorgienne, il lui arrivera de suivre à la télé cinq matches à la fois sur lesquels il a fait des paris avec ses collaborateurs. Ses vacances d'hiver, il les passe le plus souvent en Floride, où il possède un appartement dans un condominium.

### "A family man"

Très attaché à sa famille, quel que soit l'état des routes, M. Davis rentre chez lui tous les soirs, à une trentaine de milles de Queens Park. Il tient à tout prix au petit déjeuner avec ses cinq enfants dont l'âge varie de 13 à 21 ans. Sa femme, Kathleen, l'accompagne dans toutes ses tournées. Elle n'intervient pas sur les tribunes mais se mêle longuement aux gens et semble y prendre un plaisir certain.

Rude joueur, comme tous les politiciens typiquement toriens, Bill Davis ne pique que très rarement une colère. Il fuit la polémique comme la peste.

C'est même chez lui un trait caricatural. "Je ne voudrais pas paraître critique à l'égard de mes adversaires, mais..." Cette entrée en matière du plus pur fair-play britannique précède les attaques les plus féroces et parfois les plus cyniques de Bill Davis contre les néo-démocrates ou les libéraux.

Il est 11 du matin. A bord d'un Convair nolisé qui l'a mené à 900 milles de la capitale, Thunder Bay, le premier ministre, visiblement exténué, rit de bon coeur en écoutant une parodie de Bill Davis en campagne électorale improvisée par le boute-train du groupe, Claire Hoy, chroniqueur grognon du Toronto Sun. Après s'être moquée des thèmes et des tics électoraux véhiculés par M. Davis depuis un mois, Hoy termine son discours par cette remarque à peine exagérée: "Mesdames et messieurs, je ne cherche pas le pouvoir pour moi ou pour le Parti conservateur. Cette élection historique, c'est une élection non partisane!"



Photo PC

Le chef conservateur et actuel premier ministre, William (Bill) Davis, incarne tout à fait l'Ontario prospère.


**Stephen Lewis**

 JEAN PELLETIER  
envoyé spécial en Ontario

## Le NPD compte sur des progrès lents mais sûrs

**I**LS SONT peu nombreux mais ils y rêvent encore. C'était en 1943. Après plus de sept ans passés dans la marginalité la plus absolue, voilà que le CCF ontarien, l'ancêtre du NPD actuel, contre tous les sondages, s'engage dans l'élection déclenchée par le gouvernement libéral et termine la campagne à quatre sièges du pouvoir. Le CCF était parti de rien.

Entre 1943 et 1945, la force du CCF était telle que les observateurs les plus conservateurs du temps laissaient entendre que les socialistes ontariens prendraient le pouvoir à la prochaine élection.

### Prêt pour le pouvoir

Ce fut l'âge d'or du socialisme en Ontario. La popularité du parti CCF était à ce point répandue et ancrée dans la population que les partis traditionnels pour survivre ont dû fortement s'inspirer du programme CCF. C'est ainsi que les conservateurs fédéraux changèrent leur nom pour celui de Parti progressiste conservateur et que le premier ministre Mackenzie King institua contre tous les dogmes du temps une commission parlementaire chargée d'instituer une série de mesures législatives en matière de sécurité sociale.

Qui pouvait se douter, à ce moment-là, qu'en Ontario, les conservateurs avaient entrepris un règne de 34 ans qui dure encore aujourd'hui sous la direction de Bill Davis?

9 juin 1977. Stephen Lewis, premier ministre de l'Ontario. Il ne s'agit plus d'un rêve absurde entretenu par des universitaires nébuleux, de vieux militants CCF ou de jeunes organisateurs NPD encore à leurs premières armes. Après 14 ans d'action politique active en tant que député de Scarborough west et sept ans à la tête de son parti, Stephen Lewis, à 39 ans, a tout ce qu'il faut pour prendre le pouvoir. Un sens politique exceptionnel, un parti fort et structuré et une vision de la vie qui, loin de semer l'épouvante, attire un nombre croissant d'Ontariens.

Stephen Lewis parle à quelque 300 militants de son parti de la région d'Ottawa. Il fait une chaleur assommante. L'assemblée dure depuis déjà plusieurs heures, mais les gens restent dans la salle. Plusieurs sont debout. Ils écoutent avides, admiratifs.

### Des projets concrets

Stephen Lewis parle de la campagne d'épouvante mise en oeuvre par les conservateurs, montrant à la télévision des gens de la Colombie britannique di-



Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Stephen Lewis, le leader du NPD ontarien, a tout ce qu'il faut pour prendre le pouvoir, mais il se défend de rêver...

sant aux Ontariens que de toutes les calamités de la terre, la plus sérieuse est celle d'un gouvernement NPD. Le message se termine en disant: "Arrêtez Stephen Lewis le 9 juin prochain". "Réalisiez-vous ce que disent les toriens demande Stephen Lewis à son auditoire ravi? Je comprends votre incrédulité. Ce n'est pas très gentil ce que disent les conservateurs. Regardez-moi. Je suis un jeune homme parfaitement présentable, dont le visage exprime la plus totale innocence." La salle éclate et Lewis enchaîne. "Le NPD est un parti politique raisonnable dans cette province et les Ontariens le réalisent de plus en plus. Au lieu de faire des grandes promesses, parler de 100,000 emplois, de publier des chartes ronflantes sur l'avenir de l'Ontario, le NPD a décidé de s'en tenir à des projets concrets de création d'emplois et de relance économique".

### L'illusion facile

Dans le fond de la salle, le père de Stephen Lewis écoute et applaudit. Son fils ne lui ressemble pas, bien que les deux hommes parlent un peu de la même façon en utilisant dans leur discours des mots choisis et inattendus enveloppés dans des sarcasmes incisifs.

Il y a 34 ans, David Lewis militait dans le CCF ontarien. Les conservateurs, pour miner la crédibilité des socialistes, les associaient alors aux nazis tout en moussant l'anti-sémitisme

très répandu chez les Canadiens à cette époque.

Les choses n'ont pas tellement changé. Bill Davis agit encore le spectre du socialisme pour se garder la faveur des Ontariens et ça porte fruits. Stephen Lewis a beau projeter l'infatigable du modéré capable de faire des compromis, la méfiance persiste. Instinctivement, les Ontariens identifient leur province à l'ensemble du Canada. L'Ontario c'est le Canada, pensent-ils inconsciemment. Bill Davis et sa big blue machine l'ont compris, d'où le succès de ses discours patriotiques sur l'unité canadienne, même dans les campagnes les plus reculées.

Avec M. Pierre Elliott Trudeau et ses libéraux solidement au pouvoir à Ottawa, la présence d'un Parti québécois menaçant au Québec et l'échec des néo-démocrates en Colombie britannique, pourquoi le NPD prendrait-il le pouvoir en Ontario?

Les socialistes canadiens souffrent de l'illusion facile, explique à LA PRESSE Gerald Caplan, l'organisateur de la campagne néo-démocrate et l'éminence grise de Stephen Lewis, son ami d'enfance. "Nous ne ferons pas l'erreur de nos ancêtres. Nous misons sur des progrès lents mais sûrs."

Aux yeux de Stephen Lewis, une victoire néo-démocrate le 9 juin prochain, ce serait le retour au pouvoir d'un gouvernement minoritaire de Bill Davis.



## le Chili

PIERRE SAINT-GERMAIN

# Carter n'a plus qu'à donner le coup de grâce à Pinochet

**D**ES LUEURS d'espoir s'accumulent dans le ciel chilien, le plus sinistre d'Amérique latine. Par un singulier renversement de situation, ces signes viennent surtout de Washington, grand complice et souteneur, à l'époque, de généraux qui établirent à Santiago, en septembre 1973, une des pires dictatures de l'histoire contemporaine. Aujourd'hui, Pinochet et consorts cherchent désespérément à échapper à l'isolement croissant qui laisse présager la fin de leur règne.

La preuve la plus voyante du bouleversement politique qui pourrait bientôt se produire au Chili est la présence simultanée à Washington, il y a quelques jours, de trois chefs de file de ce pays: MM. Eduardo Frei, ancien président (démocrate-chrétien), Clodomiro Almeyda, leader de l'Unité populaire et ministre des Affaires étrangères sous Allende, et le cardinal Raul Silva Henriquez, archevêque de Santiago.

### Une coïncidence organisée

Ce triple rendez-vous dans la capitale américaine semblait être le fait du hasard, mais il s'agissait de toute évidence d'une coïncidence organisée. M. Frei, qui demeure l'homme politique chilien le plus puissant et l'un des plus hostiles à la junte militaire, a conféré avec le vice-président Walter Mondale. M. Almeyda, le plus respecté des porte-parole de la gauche marxiste, s'est entretenu avec M. Terence Todman, chargé des relations interaméricaines au département d'Etat, tandis que le cardinal Henriquez était reçu par une collaboratrice du président Carter.

### La junte viole sa propre légalité

Peu avant que Washington n'ouvre ses portes aux principaux représentants des trois forces qui dominent sur la scène chilienne, une commission de

l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), où l'influence des Etats-Unis est décisive, avait accusé les dictateurs de leur pays. Selon le rapport de cette commission, qui sera présentée à la prochaine assemblée de l'O.E.A., à la Grenade, au cours de ce mois, le régime des généraux continue de procéder à des arrestations illégales, de torturer et d'assassiner.

Une autre indication des grandes manoeuvres américaines visant à éloigner Pinochet est la tournée que Mme Rosalynn Carter vient d'entreprendre en Amérique latine. Le fait que le Chili ne figure pas à son itinéraire manifeste la volonté du président de couper les ponts avec des putschistes qui sont l'antithèse par excellence de la morale politique au nom de laquelle il est parti en croisade.

### Les démo-chrétiens sont hors la loi

Cette croisade, justement,

surprend Pinochet au moment où les mécontentements à l'égard de son régime l'ont définitivement isolé des civils et des militaires démocrates-chrétiens, ou proches de cette tendance, qui avaient pourtant contribué au sauvagement renversement du président Allende. Prétendant avoir découvert des "documents subversifs" relatifs à "un complot" contre le gouvernement, la junte a décrété, en mars dernier, la dissolution du PDC (Parti démocrate-chrétien). Du même coup, le Parti national (extrême droite) était également frappé d'interdit. C'étaient les deux seules formations qui avaient encore une existence légale — mais ne pouvaient exercer leur activité.

Pinochet voulait depuis longtemps rendre hors la loi le Parti démocrate-chrétien, le plus puissant du pays, mais des généraux s'y étaient opposés. La junte a fini par écarter ou neutraliser ces militaires par trop démocrates, mais elle a en même temps

signé — plus tôt que prévu — son propre arrêt de mort.

### Une alliance civilo-militaire

En fait, la démocratie-chrétienne, ne pouvant tolérer les crimes du régime et sa politique économique qui plonge les masses dans la misère, s'efforce depuis quelque temps déjà de libérer le Chili de la dictature. Les "documents subversifs" qui ont été saisis par la police secrète de la junte n'étaient rien de plus, selon le PDC, qu'une analyse politique de la situation et des possibilités qu'elle offre d'une évolution pacifique vers la démocratie.

Une telle évolution suppose un regroupement civilo-militaire, à caractère démocrate-chrétien, et un rapprochement avec les partis qui ont reconstitué l'Unité populaire sur laquelle s'appuyait Allende. Ce large mouvement d'opposition, qui serait la solution de rechange idéale à la dictature, est en voie de formation,

malgré l'exclusive prononcée par certains éléments du PDC à l'encontre du Parti communiste, notamment. Le PDC a plus que jamais besoin du concours des partis de gauche depuis que sa caution militaire est mise au rancart par la clique dirigeante.

Front uni ou pas, les forces antifascistes ne cessent de grandir. Washington mise sur elles pour précipiter la chute des putschistes, mais il a aussi un rôle important à jouer. L'ex-ministre des Affaires étrangères d'Allende, M. Almeyda, a probablement exprimé le point de vue de toute l'opposition lorsqu'il a dit, à Washington:

"... Nous n'accepterions pas une nouvelle intervention des Etats-Unis dans les problèmes internes du Chili... mais le prix que nous devons payer, en termes de sacrifice, pour rétablir la démocratie dépendra des Etats-Unis, c'est-à-dire s'ils décident de maintenir ou non leur soutien à la junte de Pinochet."

## Marche Jobin contre lui-même

par Jo. MALLEJAC  
collaboration spéciale

Marcheurs et marathoniens canadiens seront les premiers à connaître leurs champions nationaux 77.

Depuis ce matin 8h., ils sont onze à disputer le 50km marche, qui ne figurait pas au programme des Jeux de Montréal, mais qui sera rétabli à Moscou. Dans son fief, sur un parcours qu'il pourra presque emprunter les yeux bandés, tellement il l'a arpenté, Marcel Jobin, l'enfant chéri du coin, sera difficilement accessible.

Choisira-t-il la solution de gagner "à l'économie", (si l'on peut s'exprimer ainsi pour une telle distance...), en attendant les ultimes kilomètres, ou sa vitesse de base supérieure lui permettrait de déposer ses plus dangereux adversaires. Pat Farrelly, (Hamilton), Alex Oakley, (Gladstone), Helmut Boack, Max Gould, Glen Sweeney, (Toronto), et l'Américain Tom Knatt, invité spécial.

On s'attend plutôt à ce qu'il tente le grand coup; car il a clairement laissé entendre "qu'il ne se confinerait pas dans la facilité." Son intention est d'atteindre le but en moins de 4h.20, ce qui constituerait un nouveau record canadien sur route, détenu jusqu'ici par l'insaisissable Oakley, lequel avait réalisé 4h.27:24.6 au JO à Tokyo en 1964. Il n'avait que 38 ans à l'époque.

Pour parvenir à ses fins, il faudra que notre "pedestrian no. 1", soit capable d'abattre chacun des 31 milles en un peu plus de 8:20. Ce qui ne constitue pas une expédition de tout repos, surtout s'il fait chaud.

Les autres Québécois en lice seront Joël Dada et Luc Ménard, qui viennent de pulvériser leur record du 20 km à Sept-Îles. Yvon Groulx et Michel Caron, compagnon d'entraînement de Jobin.

Demain, à Edmonton, les meilleurs coureurs de grand fond du pays, (à l'exception sans doute de Drayton), chercheront à s'accaparer la couronne du marathonnien par excellence, acquise par Wayne Yetman l'an passé à Ottawa.

Si Brian Maxwell, qui a réussi 2h.14:23 sur les 26 milles 385, le 19-mars en Californie, avant de terminer 3e à Boston le 18 avril en 2h.17:21 est présent, c'est avec lui qu'il faudra composer pour se faire couronner. Normalement c'est Marc Corcoran, (Centaures de Lauzon), champion du Québec 76, et Patrick Montuoro de Chicoutimi, 9e du marathon d'Ottawa en 2h.27, il y a 15 jours, qui auraient dû représenter la Belle Province. Suite à leur défection, ce sont Richard Chouinard, (Centaures de Lauzon), et Tim Norman, (Pierrefonds), qui défendront nos chances en Alberta.

## Tennis à Mirabel

### La p'tite Goyette...

MONTREAL — Toutes les têtes de séries, sauf deux, ont été éliminées à la suite de la manche quart de finale des championnats de tennis intérieur du Québec, au club Mirabel.

Denis Lamoureux, de Lachine, tête de série numéro sept seulement, a atteint la demi-finale en disposant hier de Bill Cowan, de Toronto, 2-6, 6-4 et 7-5. Il affrontera aujourd'hui André Tielmans.

Martin Lachapelle, de Laval, a causé la surprise de la journée en éliminant le troisième favori, le Montréalais Myron Grunberg, en deux sets 6-4 et 6-2.

Il sera opposé au Torontois Glenn Mitchibata aujourd'hui.

Chez les dames, en demi-finale aujourd'hui, Susan Pridham, d'Oakville, rencontrera Marie-Claude Goyette, de Granby, tandis que Judith Pridham, sœur de l'autre, jouera contre Pat Sinclair, de Toronto.

Ainsi donc, trois Montréalais et un Torontois en demi-finale chez les hommes, et l'inverse chez les dames alors que la seule survivante québécoise est la petite Goyette, 14 ans, de Granby.

Championne de l'omnium junior au club Val des Arbres à Laval il y a deux semaines, Marie-Claude Goyette est en passe de connaître une saison phénoménale. Mais elle l'aura amplement mérité puisque chaque week-end, elle venait s'entraîner au club de l'Île des Soeurs pendant l'hiver au lieu de s'amuser chez elle avec ses petites copines.

# Remue-ménage dans la LJM

par François BÉLIVEAU

Quelques heures après que les Gouverneurs de la ligue Junior Majeure du Québec eurent approuvé unaniment le rapport de leur directeur administratif, Paul Dumont, ils se retournaient de bord pour dire bien poliment à leur exécutif que, pour l'instant, ils ne renouvelaient pas leur contrat.

En mots bien simples, cela signifie que le président de la LJM, Aime Constantin, qui est tout de même un employé nommé et embauché par les Gouverneurs du circuit, n'occupe plus ce poste. C'est la même chose pour Paul Cazeau, le vice-président, et Marcel Vaillancourt, l'arbitre en chef.

La Corporation de la ligue, dont les travaux ont été ajournés au 22 juin prochain (à Québec) parce que les affaires du hockey ont largement empiété sur son temps réservé, a expliqué qu'elle préférerait, pour l'instant, étudier une nouvelle structure exécutive.

Les administrateurs ont réengagé leur personnel permanent du secrétariat (Paul Dumont et ses aides) mais ils se sont laissés un moment de répit avant de faire

## Repêchage

### Dumont est confiant

A quelques jours du repêchage des joueurs juniors par les équipes de la ligue Nationale, le directeur administratif de la LJM, Paul Dumont, se dit très confiant de voir la sélection de 60% des 73 joueurs qui terminent leur stage dans son circuit.

"Je ne dis pas qu'ils vont tous entreprendre une grande carrière, commente-t-il, mais une cinquantaine de nos joueurs pourront continuer à jouer au hockey dans des ligues diverses, la saison prochaine. Et du nombre, je vous affirme qu'une dizaine de nos hommes seront même repêchés dans des rondes de choix."

Si ces prédictions se réalisent, la LJM, qui a connu tous les déboires cette année, particulièrement au tournoi de la Coupe Memorial, pourra enfin se consoler puisque jamais, depuis huit ans, le Québec n'a eu plus de 35 joueurs repêchés.

Dumont, toutefois, précise que ses chiffres ne tiennent plus si le contexte actuel change, c'est-à-dire si le nombre d'équipes majeures est réduit par suite de fusion ou de nombreuses faillites. Notons qu'outre les joueurs européens, universitaires et américains, les 34 équipes juniors majeures du Canada présentent pas moins de 248 candidats cette année au repêchage de la LNH.

## St-Jean réfléchit

Par ailleurs, l'instructeur Jacques St-Jean, présent aux assises de la LJM à Québec, a affirmé qu'il a toujours le goût de continuer à piloter le National de Laval, mais qu'il ne peut prendre sa décision avant la fin de juin.

"La Commission scolaire où je travaille, a-t-il dit, a procédé à 18 mises à pied, ce qui m'occasionnera un surplus de travail. J'ignore encore si j'aurai suffisamment de disponibilité pour assumer les deux postes avec efficacité. Et comme la sécurité d'emploi est meilleure à la Commission scolaire..."

Enfin, le Junior de Montréal, qui se cherche un nouvel instructeur, flirte actuellement avec Jacques Demers... lequel vise toutefois un poste à Pittsburgh... F.B.

## À Paris

### Gottfried-Ramirez, et pourquoi pas...

PARIS (AFP) — L'Américain Brian Gottfried et le Mexicain Raul Ramirez ont reconquis le titre du double messieurs des Championnats internationaux de France de tennis en battant hier au stade Roland-Garros de Paris, en finale, le Tchecoslovaque Ian Kodes et le Polonais Wojtek Fibak en quatre manches (7-6, 4-6, 6-3, 6-4).

Gottfried et Ramirez, qui sont, cette année encore, qualifiés pour les demi-finales du simple messieurs, avaient remporté en effet le titre du double messieurs en 1975. Mais ils avaient été détrônés l'année suivante, en s'inclinant en finale devant les Américains Fred MacNair et Sherwood Stewart qui, cette année, ont été battus dès le premier tour, par les Canadiens Halder et Bower.

C'est la huitième fois que Gottfried et Ramirez s'adjugent un titre important en double messieurs. Ces deux joueurs, qui disputent le double ensemble depuis plusieurs années, ont déjà gagné quatre titres aux internationaux d'Italie à Rome, un à Wimbledon, un dans le championnat américain W.C.T. et enfin deux à Paris.

A la suite de ce succès acquis d'une façon relativement aisée, grâce à une plus grande homogé-

connaître leur politique à propos de la présidence.

L'annonce de cette décision présumée provisoire a été faite par le président des Gouverneurs, Paul Emard, des Royaux de Cornwall, en présence d'un Aime Constantin passablement mal à l'aise.

Constantin, d'ailleurs, ne semble pas trop savoir à quoi s'attendre alors que dans les coulisses, on parle de plus en plus ouvertement de son congédiement irrévocable. Il serait toutefois question d'offrir un autre contrat à Paul Cazeau. Quant à Marcel Vaillancourt, il avait lui-même l'intention d'abandonner, ayant reçu des offres plus alléchantes.

Reste à savoir maintenant qu'elle formule la LJM adoptera. Préférera-t-elle la nomination d'un commissaire tout puissant?

Quoiqu'il en soit, on semble considérer qu'un président embauché, c'est une pratique désuète qui paraît plutôt nuire aux objectifs d'une ligue qui se veut plus fière, plus sérieuse, plus disciplinée. En effet, il était trop facile à des instructeurs qui étaient, dans bien des cas, actionnaires, gérants et même propriétaires de

leur équipe, de critiquer vertement et publiquement leur président, lequel était en même temps leur employé.

Selon le journaliste Alain Bouchard, du Soleil de Québec, on croit percevoir un début d'organisation mature dans ce circuit. On s'attaquera maintenant à contrer les mauvais effets d'une certaine anarchie qui s'installait dans la ligue alors que des instructeurs critiquaient tout et rien et ternissaient l'image de la LJM.

## Demi-victoire, demi-éché

Par ailleurs, Paul Dumont, qui voudrait qu'un jour on cesse de repêcher des joueurs de 16 ans, de manière à ce qu'ils puissent avoir de meilleures chances de se développer dans les rangs midgets, qu'ils puissent poursuivre plus aisément leurs études et que l'on favorise ainsi un meilleur équilibre dans les circuits de leur âge, a connu un demi-échec hier après-midi.

Mais c'est aussi une demi-victoire. En effet, lors de la séance de la sélection l'an prochain, les équi-

pes juniors ne pourront plus repêcher six joueurs d'âge midget et en aligner quatre. Ce nombre sera réduit à deux et encore, ces joueurs devront être sélectionnés dans les trois premiers tours du repêchage. Et on ne pourra absolument plus toucher aux joueurs de 15 ans.

"Cela donnera plus de maturité à notre ligue, a expliqué Dumont. Nos joueurs seront, dans l'ensemble, un peu plus âgés."

BLOC-NOTES... la liste d'éligibilité des clubs passera de 60 à 43 joueurs et sa liste de protection sera réduite de 60 à 53 joueurs à compter de l'an prochain... le règlement permettant de protéger en priorité un joueur dans un rayon de 30 milles est aboli ainsi que le règlement permettant à chaque équipe de protéger une équipe midget... ainsi, plus de joueurs seront disponibles lors des séances de repêchage... de nouveaux trophées seront décernés, soit au joueur par excellence de la ligue, au gardien de but ayant conservé la meilleure moyenne individuelle ainsi qu'au joueur le plus utile des séries éliminatoires...

## on se berçant

### Écossais noyé...

Le "Monde à bicyclette" a donné l'exemple, hier encore rue Jeanne-Mance ou plus de soixante cyclistes ont manifesté, couchés dans la rue. Les automobilistes se sont bien impatientés au début, mais ont reconnu le bien-fondé de cette manifestation et tout s'est déroulé dans la sérénité. Les gens du quartier se sont dits fort heureux de l'initiative, une bonne dame s'écriait même "Jamais la rue Jeanne-Mance n'a été aussi calme." Une fête populaire a suivi et tout le quartier animé par le comité des citoyens de Jeanne-Mance et de Ste-Famille a dansé avec les citoyens-cyclistes. Aujourd'hui, parc Lafontaine, la plus grande manifestation de l'année cycliste à compter de 13h30.

On saura en fin de semaine ce qu'il adviendra de l'équipe nationale de volleyball qui fait présentement face à la démission de son entraîneur et à des réductions de budget qui remettent en cause tout le programme d'entraînement.

Toujours dans la Coupe de basket, l'URSS a défait 114-105 les E-U.

Un Écossais s'est noyé en tombant dans une fontaine publique à Londres après avoir un peu trop festoyé avant le match entre l'Écosse et l'Angleterre au soccer.

Bruce Sutter du Chicago est nommé le joueur du mois dans la Nationale. Il a lancé dans 15 matches, a sauvé 11 rencontres, donné 14 coups sûrs en 28 manches, seulement trois points mérités.

Avis aux athlètes: ceux qui participeront aux championnats sportifs ne pourront participer aux Jeux de Québec, la première compétition s'adressant à l'élite, les Jeux ne veulent pas toucher cette clientèle.

Les meilleurs compétiteurs étrangers admettaient, hier, que l'altitude pourrait s'avérer un facteur important pour trouver un successeur au champion canadien Drayton dans le marathon canadien demain. L'altitude de 2,190 pieds à Edmonton pourrait résulter à un temps plus lent que ceux réalisés par les meilleurs coureurs internationaux. Drayton n'y sera pas puisque après sa victoire dans le marathon de Boston, il n'a pu se préparer pleinement pour cette classique.

Le Canada perd 65-62 contre la Belgique dans la Coupe Intercontinentale de basketball. Ziet a inscrit 23 points pour les Canadiens. Les Belges n'ont jamais paru perdre.

A New Rochelle, Joanne Garner roule 70, deux sous la normale, et prend les devants du tournoi de la LPGA. Sandra Palmer et Pat Bradley suivent à un coup.

Il en coûtera \$160,000 aux Canadiens pour procéder aux cérémonies d'ouverture des Jeux du Commonwealth.

Andretti roule le plus vite aux essais pour le GP de Belgique, demain. Il a réalisé 109.69 mh.

Renée Richards la joueuse de tennis qui vient de signer un contrat avec le Cleveland-Pittsburgh, a été refusée à Wimbledon en raison de son état de transsexuée. Elle devra aussi subir un test de chromosomes avant de se joindre à la WTT.

Les Oilers d'Edmonton seraient sur le point de signer Robin Sadler, qui, on s'en souvient, avait été le premier choix du Canadien au repêchage en 1975. Il avait été suspendu après avoir quitté le camp d'entraînement, prétextant ne pas vouloir jouer au hockey professionnel. Un défenseur, il a évolué l'an dernier avec un club de la Suède comme amateur. Il aurait semblé-t-il dit oui à un contrat de \$95,000 pour les deux prochaines saisons. Le Canadien lui avait offert \$250,000.

Kuhn, le commissaire, a à nouveau suspendu Ted Turner, le propriétaire du Atlanta dans ce qui semble être un coup de force contre la loi. Suspendu, Turner en avait appelé de cette décision devant les tribunaux et devait finalement avoir gain de cause. Mais Kuhn doit sûrement avoir trouvé une faille au jugement du magistrat puisqu'il vient à nouveau de suspendre Turner jusqu'en mars 1978 de son poste de propriétaire du Atlanta. Il ne pourra donc pas siéger sur les commissions spéciales.



Au prestigieux Omnium Kemper, le vétéran George Archer détient le premier rang avec le jeune Barney Thompson. Après avoir pris la tête dès la première journée, Archer jouait un coup sous la normale hier.

## Les athlètes et leurs études...

BURNABY (PC) — Ceux qui ont toujours prétendu que les athlètes étaient des gens bien de leur corps et faible de leur esprit, devront peut-être réviser leurs positions à la suite d'une étude effectuée à l'université Simon Fraser et qui tend à démontrer que les athlètes, dans l'ensemble, réussissent mieux ou aussi bien que la plupart des étudiants inscrits en cours réguliers.

Cette dissertation faite auprès d'étudiants et d'étudiantes inscrits régulièrement dans des activités sportives vise justement à démentir un vieil adage voulant que le sportif soit un être borné, uniquement préoccupé par ses performances, socialement peu impliqué et élève de médiocre qualité.

Cette étude réalisée par le professeur Lolita Wilson de l'université Simon Fraser a été compilée sur un an et avec des données statistiques scientifiques.

Les étudiants à temps plein et s'adonnant à des activités sportives pour le compte de l'université présentent une moyenne de quotient intellectuel de 2.38 comparativement à 2.42 pour les étudiants non sportifs.

Mais les critères d'admission à SM sont de 2.0 (grade C), 2.6 (grade C plus) et 3.0 (grade B). Près de 31% des athlètes graduent

comparativement à 19.4% pour l'étudiant moyen.

"L'enseignement est la voie que la plupart des athlètes choisissent. Mais dans le cas des étudiants ordinaires inscrits en pédagogie, leur taux de succès est de 15.4% comparativement à 17.7% pour les athlètes, promotion de 1975."

Elle a aussi remarqué que la plupart des étudiants impliqués dans la pratique sportive étaient plus jeunes que les universitaires non sportifs et qu'ils étaient plus enclins à terminer leur études universitaires. "Sur le plan académique, l'étudiant sportif réussit aussi bien qu'un autre et semble choisir ses cours avec autant de discernement que la moyenne des autres étudiants."

"L'une des raisons, ajoute-t-elle, qui explique les succès académiques des athlètes est précisément les fortes notes scolaires demandées par les instructeurs pour que les étudiants puissent aussi donner à la pratique sportive; ont-ils un revers académique qu'ils seront immédiatement rayés des compétitions sportives."

Mlle Wilson insiste cependant: "... Mais ce n'est que spéculation encore de croire qu'une bonne santé améliore la qualité des études."

# Payette porterait à \$35,000 l'assurance obligatoire minimale

par Daniel L'HEUREUX  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre Lise Payette songe à porter à \$35,000 le minimum d'assurance - responsabilité que des raient avoir les automobilistes en vertu du nouveau régime d'assurance - automobile qu'elle préconise.

Dans le projet de réforme qu'elle avait présenté à la mi-avril, Mme Payette ne prévoyait obliger les Québécois qu'à s'assurer pour \$10,000 pour les dommages matériels à autrui, montant qui lui apparaissait d'autant plus suffisant que la moyenne des réclamations à ce chapitre est actuellement de \$980.

Sans paraître très convaincue de la nécessité d'augmenter ce minimum mais désireuse de contrer une inquiétude, semble-t-il assez répandue, le ministre des Consommateurs a indiqué hier à l'issue d'une autre journée d'audiences publiques sur son projet de réforme que le minimum prévu serait sûrement augmenté, probablement jusqu'à \$35,000.

C'est un fait que plusieurs des personnes et des groupes qui sont venus témoigner dans le cadre de cette tournée de consultation ont soutenu que ce minimum serait insuffisant et risquerait de ruiner plusieurs automobilistes: qu'on songe, par exemple, à celui qui provoquerait l'embarquée — et la

perte totale — d'un autobus ou d'un camion-remorque.

## Un cadeau aux assureurs

Ebranlé donc par ces représentations, le ministre des Consommateurs en conclut qu'on sera obligé de porter ce minimum à \$35,000. Mais Mme Payette fait observer que ce changement, même s'il ne coûtera que quelques dollars de plus par année, se fera au grand plaisir des compagnies d'assurance pour qui ce sera un véritable «cadeau».

C'est là un des rares — sinon le seul — changements que Mme Payette semble disposée à apporter à son projet de réforme à la suite de sa tournée de consultation à travers la province, tournée qui prendra incidemment fin cette semaine après que le ministre aura visité Hauteville et Sept-Îles.

Tout au cours de ces audiences publiques, Mme Payette sera en effet surtout employée à défendre son projet de réforme auprès des intervenants affichant des opinions contraires.

## Un sondage peu favorable

Le ministre ne s'est pas inquiété davantage hier quand le Club automobile de Québec est venu lui livrer un sondage mené par téléphone auprès de quelque 350 de ses membres et dont les résultats ne sont pas des plus favorables au projet de Mme Payette.

En effet, seulement 62 pour cent des répondants ont pu dire qu'ils

étaient au courant de la réforme de Mme Payette, encore que les intervieweurs ont découvert par la suite que plusieurs personnes interrogées signifiaient par là qu'elles étaient au courant que Mme Payette préconisait une réforme.

Parmi les personnes se disant «au courant», 58 pour cent sont contre le projet Payette. Et parmi ceux qui ne sont pas au courant ou qui sont au courant mais contre, 50 pour cent sont en faveur du maintien de la responsabilité, 37 pour cent pour un maintien partiel de la responsabilité tandis que seulement 13 pour cent préconisent un no-fault intégral. Dans le même groupe, 55 pour cent favorisent l'entreprise privée, 35 pour cent souhaiteraient un régime mixte (l'Etat en concurrence avec le secteur privé) et 10 pour cent un régime étatique.

Bien sûr le sondage n'est pas très sophistiqué et sa valeur scientifique est probablement limitée. Mais on pourrait difficilement accuser le Club automobile d'en avoir biaisé les résultats puisque les administrateurs du Club ont présenté, eux, un mémoire largement favorable au projet de Mme Payette.

Quant au ministre, il a vite conclu que les résultats du sondage ne sont pas «probants» sinon pour démontrer la nécessité d'une campagne d'éducation populaire en matière d'assurance-automobile, un domaine complexe et peu connu.

«D'autres mémoires»

Mme Payette a également entendu hier d'autres mémoires, dont ceux de la Fédération du Québec des caisses populaires Desjardins et de l'Association des courtiers d'assurance du Québec, qui étaient tous deux largement favorables au projet de réforme, les courtiers émettant pour principale réserve qu'ils ne voient pas l'absolue nécessité de confier à l'Etat le secteur des pertes corporelles.

Le ministre a enfin entendu les mémoires de la CSN et de la FTQ, deux centrales syndicales qui sont venues répéter qu'elles auraient préféré un régime public complet, obligatoire et sans égard à la responsabilité.

A Fernand Daoust, de la FTQ, Mme Payette a répliqué que la population ne lui apparaissait pas prête encore à se départir de la notion de responsabilité pour les dommages matériels mais que les idées évolueraient probablement dans ce sens après quelques années d'expérience avec un régime «no-fault» pour les blessures corporelles.

A André L'Heureux, de la CSN, le ministre des Consommateurs a lancé que l'étatisation n'aurait pas nécessairement réduit les primes et que c'est même le contraire qui aurait pu se produire: «L'étatisation est un risque que nous ne voulions pas assumer», a-t-elle conclu.



## Miroir, miroir...

Le chef de l'opposition, M. Joe Clark, a tenu à se présenter sous son meilleur jour à une foule de 600 personnes devant laquelle il a pris la parole mercredi à Kamloops, en Colombie-Britannique. Le leader conservateur terminait hier dans cette province une tournée de sept jours qu'il a lui-même qualifiée de «mission d'information».

## Dans le cadre de sa politique d'habitation

# Québec étudie la possibilité d'acheter toute la production de maisons usinées, selon Tardif

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec étudie la possibilité de se porter acquéreur de l'ensemble de la production de l'industrie de la préfabrication de maisons de façon à accélérer la mise en oeuvre de la politique d'habitation au Québec.

Il s'agirait là de l'un des moyens d'atténuer la crise du logement et de permettre aux gens les plus démunis, en particulier les personnes âgées, de se loger à des prix convenables.

C'est ce qu'a indiqué, hier à l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, en précisant qu'un projet expérimental comprenant 2,000 unités de logement serait bientôt mis en application.

Les compagnies de fabrication de telles maisons ont assuré le ministre qu'elles sont prêtes à se recycler en vue de livrer environ 2,000 unités habitables huit mois à partir du moment où le site est choisi et trouvé conforme au lieu de trois ans comme le veulent les méthodes traditionnelles de construction.

## Programme

M. Tardif répondait ainsi à des questions de Michel LeMoignan —

UN-Gaspé — qui transmettait les demandes de subventions pour fins de logement par la conférence des maires de l'Est du Québec.

Le ministre en a profité pour annoncer en même temps la mise sur pied d'un programme de coopérative d'habitations pour l'ensemble du Québec en plus d'accélérer le processus de production des programmes déjà approuvés par l'ancien gouvernement.

La programmation de 1975 est déjà commencée et, ajoutée à celle de 1967-77, elle représente 9,500 unités de logement mais comme ce type de construction prend en moyenne trois ans pour sa réalisation, c'est là que le gouvernement a décidé d'explorer une autre avenue: celle de la construction de maisons préfabriquées.

Tous les nouveaux moyens de stimuler la construction de logements font présentement l'objet d'étude et dans environ deux semaines, le ministre sera en mesure d'en préciser la teneur.

De plus, la Société d'habitation du Québec, qui a vu ses présidents se succéder rapidement depuis quelques années, sera insuflée d'un nouveau dynamisme depuis la nomination, mercredi, de M.



Guy Tardif

Jean-Marie Couture, ex-président de la Fiducie du Québec, à la présidence de la société, et de M. Serge Careau, directeur de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, au poste de vice-président de la SHQ, a souligné M. Tardif.

# Vive le... Canada libre!

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. John Roberts, a donné un aperçu, hier aux Communes, des célébrations de la fête nationale du Canada, le 1er juillet, dont le coût, a-t-il dit, est estimé entre \$3 et \$4 millions.

M. Roberts en a profité pour dévoiler les thèmes de la campagne, qui sera lancée à la radio et à la télévision canadiennes pour promouvoir ces festivités.

Il s'agit de deux thèmes différents, adressés aux deux principales communautés linguistiques, soit «Canada, I want to shake your hand» et «Le Canada, un beau pays, un pays libre».

M. Roberts a expliqué à la presse qu'on avait choisi de mettre l'accent sur la notion de liberté dans la formulation française, de façon à répondre à certaines inquiétudes exprimées dans le milieu francophone.

Il a ajouté que son ministère publiera d'ici une semaine le détail touchant l'identité des participants et le programme des festivités.

M. Roberts n'en a pas moins annoncé que la société Radio-Canada télédiffusera, sur ses deux réseaux, une émission «à grand déploiement» de trois heures, que plusieurs réseaux privés reprendront.

Il s'agira notamment de la télédiffusion d'un spectacle d'envergure, qui se tiendra sur la colline parlementaire à Ottawa.

Ce spectacle aura été précédé d'un parade au drapeau, un défilé de chars allégoriques, ainsi qu'un festival de cinq heures composé de danses folkloriques, de musique, de sports, et d'activités pour enfants.

Le secrétariat d'Etat a prévu par ailleurs les concours de «personnalités canadiennes», qui parcourront le Canada en tous sens.

M. Roberts a par ailleurs indiqué que le gouvernement fédéral travaillait à l'organisation des festivités de concert avec le Conseil pour l'unité canadienne, association privée qui se charge d'organiser depuis 1909 la Semaine du Canada.

Par ailleurs, il a rejeté l'interprétation suivant laquelle le gouvernement fédéral tente de concurrencer les fêtes nationales de la St-Jean-Baptiste, du 24 juin, au Québec, en organisant cette année une telle célébration.

«Les deux fêtes se complètent, et je vais aussi célébrer la St-Jean-Baptiste», a dit M. Roberts.

# 31e congrès du MNQ Trouver les arguments qui favoriseront un «oui» massif au référendum...

par Norman DELISLE

CHICOUTIMI (PC) — Le Mouvement national des Québécois — MNQ — entend mener une lutte vigoureuse pour que la population vote «oui» lors du référendum sur l'indépendance du Québec.

D'ailleurs, le 31e congrès du MNQ, qui s'ouvrira hier soir dans une école de Chicoutimi, sera entièrement axé sur l'indépendance du Québec et sur les façons d'accélérer et de faciliter l'accession à cette indépendance.

Les quelque 500 délégués du congrès seront appelés des samedi à se diviser en quatre commissions ou seront étudiés les dossiers politiques, économiques, sociaux et culturels du Québec.

«Ces dossiers ont pour but de trouver les arguments appropriés à utiliser afin de favoriser un «oui» massif au référendum», signale le programme du congrès.

Un comité spécial, dit Comité du référendum, a d'ailleurs été formé en décembre au sein du MNQ. Ce Comité sera chargé, à l'issue du congrès, de rédiger un manifeste qui permettra de dégager les actions que le Mouvement national aura à privilégier dans l'avenir.

## 15 novembre

Les résultats électoraux du 15 novembre dernier ont causé une «fort agréable surprise» à la cinquantaine de milliers de membres de ce mouvement nationaliste, reconnaît le rapport remis aux délégués du MNQ.

Ces résultats ont amené le Mouvement à «reorienter» sa ligne de conduite. Le nouveau gouvernement péquiste a fait l'objet de nombreuses interventions du MNQ en 1977.

Ainsi, la question de la langue suscitait l'intérêt du Mouvement, qui félicite le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, pour la présentation de sa Charte lin-

guistique le premier avril dernier.

«Nous ne pouvons que nous réjouir de cette volonté, manifestée tout au long de la Charte, de donner au Québec un visage vraiment français», souligne un document du congrès.

On note cependant que cette loi ne «représente qu'un minimum» pour le MNQ.

Le Mouvement présentera un «mémoire étoffé» devant la commission parlementaire de l'Éducation qui étudiera, à compter de mardi prochain, le projet de loi no 1. Plusieurs sociétés régionales affiliées au MNQ seront également appelées à faire connaître leur approbation de certains aspects du projet de loi, tout en enterminant les vues globales du Mouvement.

## Histoire

D'autre part, le Mouvement national des Québécois entend poursuivre sa lutte pour rendre obligatoire l'enseignement de l'histoire nationale au niveau des écoles secondaires.

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a promis au MNQ d'accorder une «importance particulière» à ce dossier. Un document du congrès souhaite que le tout soit en branle dès septembre 1977.

Un sondage effectué en 1975 et 1976 par le MNQ révèle que 40 pour cent des étudiants du secondaire n'ont jamais suivi de cours d'histoire nationale, c'est-à-dire du Québec, tandis que les élèves qui en ont suivis possèdent une connaissance inadéquate de cette histoire.

## Invités

Enfin, notons que le congrès accueillera plusieurs ministres du gouvernement du Parti québécois.

MM. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Éducation, et M. Pierre Marois, ministre d'Etat au développement social, sont attendus aujourd'hui, tandis que le premier ministre, M. René Lévesque, sera le conférencier lors du banquet de clôture de l'organisme, demain.

## Selon un ministre albertain

# «Le séparatisme, qu'une riposte à l'incroyable empiètement du fédéral...»

EDMONTON (PC) — Le séparatisme québécois n'est qu'une riposte à l'incroyable empiètement du pouvoir fédéral sur les juridictions des provinces, a déclaré Lou Hyndman, ministre albertain des Affaires intergouvernementales et fédérales.

A l'occasion d'une allocution, devant les membres du club Rotary d'Edmonton, M. Hyndman a attaqué le gouvernement fédéral, véritable «aspirateur de juridiction», qui avale et aliène les pouvoirs des gouvernements provinciaux.

Le résultat en est la poussée indépendantiste au Québec et la revendication par l'Alberta d'un pouvoir plus grand dans de nombreux domaines actuellement du ressort du fédéral, a-t-il expliqué.

«Nous passons une grande

partie de notre temps à résister aux véritables raids que lance le fédéral à l'intérieur du domaine juridictionnel de l'Alberta», a souligné M. Hyndman, faisant allusion à l'une des principales fonctions de son ministère.

«Ce n'est pas d'intrusion mais d'une nouvelle sorte de compréhension que les provinces ont besoin. Le Québec n'est qu'un symptôme du problème qui se pose à la Confédération», a souligné M. Hyndman, qui estime que l'Ouest et les Provinces de l'Atlantique ont les mêmes griefs.

Le gouvernement fédéral devrait abandonner certains de ses pouvoirs à Edmonton, Toronto et Québec et cesser de traiter l'Ouest comme s'il n'était qu'un gigantesque parc national, a conclu le ministre.

# Sauvé et Ouellet en France

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, effectuera un voyage officiel en France les 6, 7, et 8 juin à l'invitation du secrétaire aux Postes et télécommunications de ce pays.

Selon un communiqué émis par le Ministère des Communications hier, la visite de Mme Sauvé traduit un effort constant de la part des deux gouvernements en vue d'une collaboration accrue dans le domaine des télécommunications.

Le ministre canadien avait été invité à se rendre en France par son homonyme, M. Norbert Séguin alors qu'elle avait participé à la réunion des ministres du Conseil de l'Agence spatiale européenne.

Lors de cette visite, les deux ministres examineront les progrès accomplis en ce qui concerne la solution des problèmes techniques de comptabilité des divers systèmes de télécommunication par l'application des normes internationales.

De plus Mme Sauvé aura des entretiens avec le secrétaire

général de l'Union internationale des télécommunications, M. M. Mili, le 9 juin à Genève. Cet organisme fait partie des Nations Unies et cherche à harmoniser les télécommunications internationales par l'attribution de normes visant à faciliter l'exploitation efficace des services internationaux de télécommunication.

## Ouellet

Par ailleurs, M. André Ouellet, le ministre des Affaires urbaines, est arrivé hier à Paris, première étape d'une tournée dans plusieurs pays d'Europe.

Au cours de son séjour dans la capitale française, M. Ouellet doit conclure avec le ministre français de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire, M. Jean-Pierre Fourcade, un accord d'échanges d'informations portant essentiellement sur les études et recherches d'aménagement urbain.

A l'issue de son séjour, M. Ouellet se rendra en Yougoslavie et en Roumanie.

**avis légaux  
appels d'offres  
soumissions**

VILLE DE SAINT-PAUL-ERMIITE  
AQUEDUC, EGOUT SANITAIRES  
EGOUT PLUVIAL  
BORDES ET FONDATIONS DE RUE  
101154 ET RUE ST-PAUL

**DEMANDE DE SOUMISSIONS**

La Ville de Saint-Paul-Ermitte demande des soumissions pour la construction d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, de bordures et fondations de rue avec tous les accessoires s'y rapportant, sur le lot 154 et sur la rue St-Paul.

**DOCUMENTS**

Les documents de soumission pourront être obtenus à compter du 15 juin 1977 jusqu'au 23 juin 1977 à 17 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Paul-Ermitte, moyennant une somme de cinquante (\$50) dollars remboursable, si les documents sont retournés dans les sept (7) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

**EXIGENCES**

Chaque des soumissions devra être accompagnée d'un chèque validé sur une banque à charge, ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance, au montant équivalant à dix pour cent du total de la soumission. Ce cautionnement doit être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, la soumission devra être accompagnée d'une lettre écrite par une compagnie d'assurance, garantissant l'émission en faveur de la Ville de Saint-Paul-Ermitte, d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations pour la main-d'oeuvre, les matériaux et les sous-contrats, chacun pour une valeur de cent pour cent (100%) du contrat.

**DATE DE RECEPTION**

Les soumissions seront adressées à monsieur Rolland Locas, directeur général, et seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier jusqu'à 16 heures 30 minutes le 29 juin 1977, à l'Hôtel de Ville de Saint-Paul-Ermitte. Les soumissions seront ouvertes durant une assemblée du Conseil, le 29 juin 1977 à 20 heures.

La Ville de Saint-Paul-Ermitte s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Rolland Locas  
Directeur général  
Ville de Saint-Paul-Ermitte

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'IBERVILLE  
S.C. NO. 755-11-000026-77  
No. 011519-20

**COUR SUPERIEURE**

**"EN FAILLITE"  
DANS L'AFFAIRE  
DE LA FAILLITE DE  
ROBERT DANEAU ET GISELE  
GAUTHIER** FERLAND, garagiste opérant en société sous le nom et la raison sociale de ROBERT AUTO BODY ENRG., au 20, 4e rang, Mont St-Gregoire, Québec, et domiciles et résidant au 18, 4e rang, Mont St-Gregoire, Québec.  
DATE A MONTREAL: 25ieme jour de mai 1977.

**AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE**

AVIS est par les présentes donné que ROBERT DANEAU ET GISELE (GAUTHIER) FERLAND, de la ville de Mont St-Gregoire, District d'Iberville, Province de Québec, ont déposé une cession sous la Loi des Faillites 1949, le 25ieme jour de mai 1977, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15ieme jour de juin 1977 à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, rez-de-haussée, Montréal.  
DATE A MONTREAL: 25ieme jour de mai 1977.

**ROBERT STE-MARIE SYNDIC**

BUREAU DE  
FRIEDMAN, STE-MARIE & ASSOCIES  
5075 de Sorel,  
Montréal, Québec,  
H4P 1G6  
TELEPHONE: 731-7901

**AVIS PUBLIC**

**APPEL D'OFFRES  
HUILE A CHAUFFAGE**  
South Shore Protestant Regional School Board  
6 boulevard Desaulniers,  
St-Lambert, Québec  
Téléphone 672-4010,  
Code Postal J4P 1L6

Afin de pouvoir fournir de l'huile à chauffage à nos trois écoles polyvalentes durant la saison hivernale 1977-78, cette commission scolaire recevra, sous enveloppes scellées, des soumissions jusqu'à midi, le 20 juin, 1977.  
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec monsieur D. Symonds par téléphone ou par écrit à l'adresse ci-haut mentionnée.  
Cette commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.  
DONNE A St-Lambert, P.Q., le 2 juin 1977  
John Rowley  
directeur-général

**3e PUBLICATION:**

"Prenez avis que Clermont Poulin, détenteur des permis suivants de la Commission des Transports du Québec, pour camionnage en vrac dans la région no 10, à savoir dans les caisses M-5765, MV-3097, MV-3098 s'adressera à la Commission pour demander 3 permis additifs pour la région no 6, à savoir la région Rive sud pour 3 camions. Sa place d'affaires est au 576 rue Goyette à Longueuil. Tout intérêt peut faire opposition dans les 5 jours qui suivent la troisième publication."  
BRISETTE ET  
ST-JACQUES,  
procureurs

**décès**

**REMERCIEMENTS**



M. Aristide Séguin

Les membres de la famille Séguin remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de M. Aristide Séguin, chef ingénieur retraite du Service des incendies de Montréal, soit par des dons à la Fondation des maladies du coeur du Québec, télégrammes, cartes de sympathie, messes et assistance à la messe. SVP considérer ces remerciements comme personnels.



Mme Dosithee Plante née Marie-Rose Alarie

M. Dosithee Plante, M. et Mme Jean-Paul Deschamps (Gloriette) et ses petits-enfants Michel et Johanne, ses deux freres Marcel et Raymond Alarie, ses deux soeurs Mme Laurent Auger (Alice), M. et Mme Alphonse Beauchamp (Madeleine) et Mme Raymond Alarie (Rachel) ainsi que plusieurs neveux et nieces remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, offrandes de messes, de fleurs, visite au salon et assistance aux funérailles, lors du décès de Mme Dosithee Plante, née Marie-Rose Alarie, décédée le 5 avril 1977. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.



M. Léo (Bébé) Sauriol

La famille Sauriol remercie ceux qui ont sympathisé avec elle, lors du décès de M. Léo (Bébé) Sauriol, «retraité de la ville de Montréal», survenu à Montréal le 18 mai 1977. Lui survivent son épouse Germaine Boucher; son fils Jean-Pierre, époux de Mme Michèle Libersan et sa fille Pierrette, épouse de Gilles Godon; son petit-fils Marc Sauriol, Sophie et Sylvain Godon ainsi que Joanne, Shirley et Fernand Marois.

**LAHAIE (Maria)**  
Les familles Lahaie, Bergeron et Gauthier remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mme Maria Lahaie, survenue le 22 avril 1977. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

**avis légaux  
appels d'offres  
soumissions**

Province de Québec  
District de Beauharnois  
AVIS DE PRESENTATION  
PRENEZ AVIS qu'une requête en homologation d'une convention changeant le régime matrimonial d'Albert Lebrun et de Brenda Alice Adams, domiciliés à 169, 5e Boulevard à Terrasse-Vaudreuil, sera présentée à la Cour Supérieure du District de Beauharnois, Division de Pratique, Palais de Justice de Valleyfield, le neuvième jour de juin, 1977 à neuf heures trente minutes de l'avant-midi (9.30 a.m.)  
GUY DESMARAIS,  
notaire

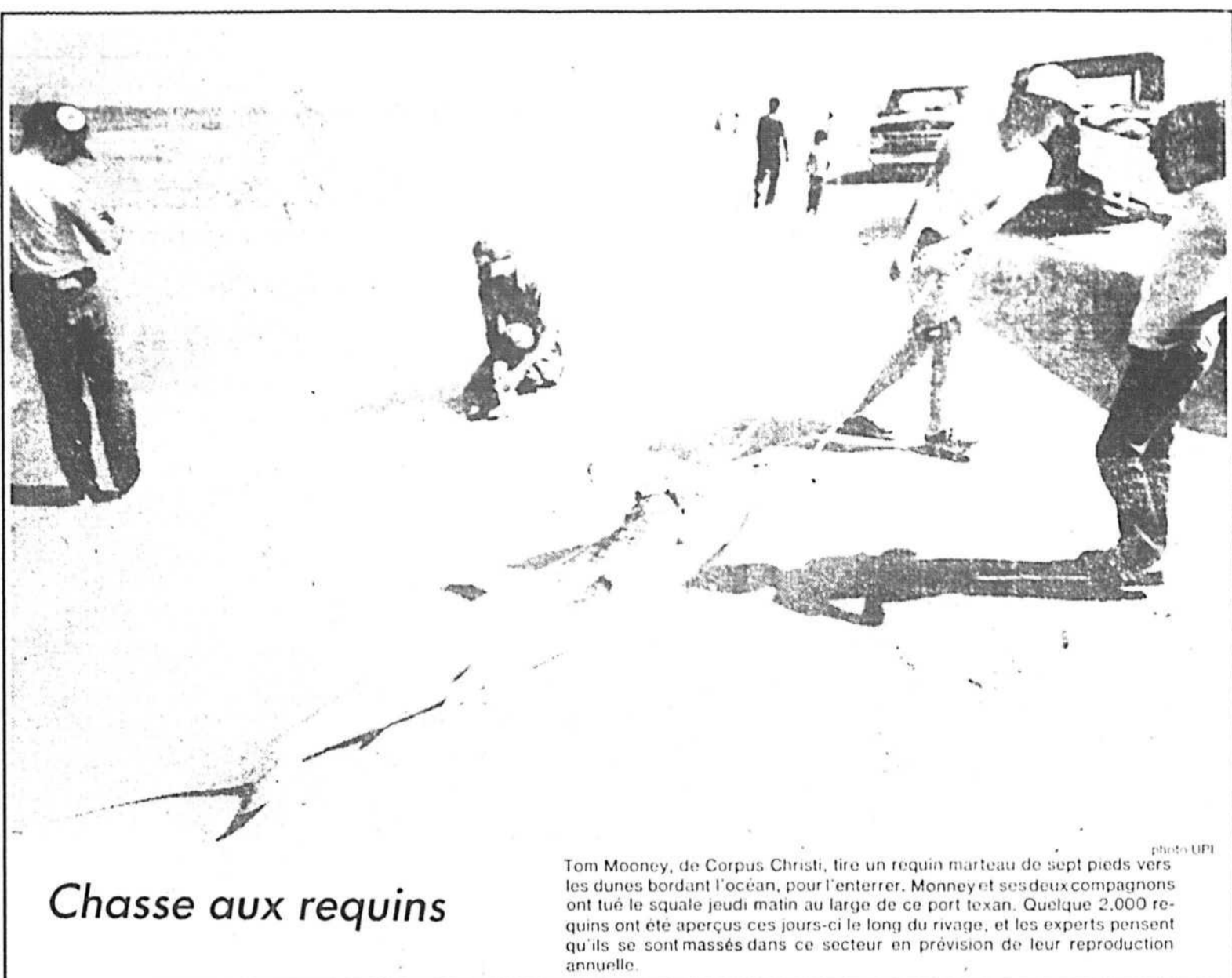
**ROUSSEAU (Antoine)**  
A l'Hôpital Général de LaSalle, le 3 juin 1977. A l'âge de 55 ans, est décédé de M. Antoine Rousseau, époux de Rita Laurence, fils d'Isidore Rousseau et d'Yvonne Phenix, frere de Michel Ange, Gabriel, Jean-Bernard et Isidora (Mme Roland Blanchette), Sylvaine (Mme Patrick Lachaine), Jeannette (Mme Roland Mailly). Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre Dame (angle 18e Avenue), Lachine, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens où le service sera célébré à 9h a.m. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Heures de visite dimanche de 1h à 10h p.m. seulement.

**ROY (Lucienne)**  
A Montréal, le 2 juin 1977, à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Léon Jean Roy, née Lucienne Nantel. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Robert (époux de Thérèse Fortin), Mme Joseph Papula (Claire), Mme Raymond Boucher (Diane), Mme Joseph Palmorino (Claudette), Richard (époux de Suzanne Quevillon), Donald (époux de Diane Dostie), plusieurs petits-enfants, ainsi que deux soeurs et un frere. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 6259 boul. Monk, pour se rendre à l'église Coeur Immaculée de Marie, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-LAURENT (Alice)**  
A Montréal, le 2 juin 1977, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Louis St-Laurent, née Alice Pettigrew. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2630, rue Notre-Dame ouest pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 9h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**VOIZELLE (Paul)**  
A Montréal, le 2 juin 1977 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Paul Voizelle, employé de la C.E.C.M., époux de Claire Bourdon, outre son épouse, il laisse ses enfants: Jean, Lucie, épouse de Jean Sénécal, ses beaux-parents: M. et Mme Alphonse Bourdon, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nieces. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. & J.A. Gauthier Eng. 2521 est, rue Ste-Catherine à 8h50 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

**WOODCOCK (Il col. J.A. "Andy")**  
A l'hôpital Général de Montréal, le 2 juin 1977 à l'âge de 58 ans, est décédé Il col. J.A. (Andy) Woodcock, époux de Janine Hébert, père de Janine et Andy jr, frère de John, Noella (Mme R. Hurtubise), Georgette (Mme D. Firlotte) et Rose-Marie (Mme R. Singer). Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Départ des salons D.A. Collins, 222, boul. Métropolitain (chemin 20, Cartier) Pointe-Clair pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal où le service sera célébré à 10h. Cimetière de Champ d'Honneur. Au lieu de fleurs; des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés. Les visites dimanche à 16.



Chasse aux requins

Tom Mooney, de Corpus Christi, lire un requin marteau de sept pieds vers les dunes bordant l'océan, pour l'enterrer. Mooney et ses deux compagnons ont tué le squalo jeudi matin au large de ce port texan. Quelque 2.000 requins ont été aperçus ces jours-ci le long du rivage, et les experts pensent qu'ils se sont massés dans ce secteur en prévision de leur reproduction annuelle.

**Croix-Rouge: le syndicat réclame une intervention gouvernementale**

par Louis PELLERIN

"Le ministère du Travail ainsi que celui des Affaires sociales ont été saisis officiellement du conflit de travail des employés de la Croix-Rouge, et nous exigeons des autorités concernées que les intérêts du public soient sauvegardés et que les pressions soient faites au plus haut niveau afin que la négociation reprenne dans les plus brefs délais." C'est ce que M. Jean Lévesque, porte-parole du syndicat, a déclaré hier, lors d'une conférence de presse visant à faire le point sur la situation actuelle du conflit à la Croix-Rouge.

M. Lévesque a également affirmé qu'une enquête allait être demandée au ministère des Affaires sociales dont les octrois sont une source importante de revenus pour la Croix-Rouge.

"Nous demandons cette enquête pour condamner le fait que la Croix-Rouge engage des gardiens de sécurité et qu'elle paie des avocats pour négocier des injonctions, et nous voulons également que la lumière soit faite sur les coûts du présent conflit", a expliqué M. Lévesque.

ment profité de la conférence de presse pour porter des accusations assez graves contre la Croix-Rouge. Cette dernière, selon le porte-parole syndical, jetterait du sang dans les lavabos, et engagerait du personnel incompetent pour faire fonctionner les cliniques d'urgence.

**Démenti de la Croix-Rouge**

La Croix-Rouge a formellement démenti ces accusations, mais elle a expliqué qu'effectivement, il se jetait des résidus sanguins mais non du sang frais.

fois, après 21 jours, le sang qui n'a pas servi est de nouveau fractionné et on en retire du plasma qui est alors congelé. Le reste (c'est-à-dire les résidus), est jeté», a expliqué un porte-parole de la Croix-Rouge.

**Les négociations suspendues**

Les négociations qui durent depuis février dernier, ont donné lieu à un accrochage le 25 mai,

alors que l'employeur a quitté la table des négociations. Depuis ce temps, les aides décolle tant à Montréal qu'à Québec sont en greve légale.

Le problème réside dans le fait que l'employeur ne veut pas négocier un contrat collectif global: il préfère négocier un contrat avec les gens de Québec et un autre avec les gens de Montréal. Ces contrats engloberaient les clauses du régime syndical, la sécurité d'emploi, les salaires, les horaires de travail et d'autres clauses normatives.

«Ce que nous demandons, c'est la négociation d'un contrat conjoint qui couvrirait les 80 employés de Montréal et les 40 de Québec», a expliqué M. Lévesque.

**Danson défend le travail effectué par les militaires**

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre de la Défense, M. Barney Danson, a nié, hier, que les hélicoptères militaires aient tardé à se porter au secours des naufragés du traversier "William Carson", du Canadien National, qui a sombré au large du Labrador jeudi, après avoir heurté un iceberg.

dépêché sur les lieux à 21h30 jeudi, rapportait à 4h56 vendredi qu'il avait pris en charge les 86 personnes demeurant encore sur les glaces ou à bord des canots de sauvetage.

"Tout s'est bien passé, a déclaré par sa part un porte-parole du CN. Personne n'a été blessé.



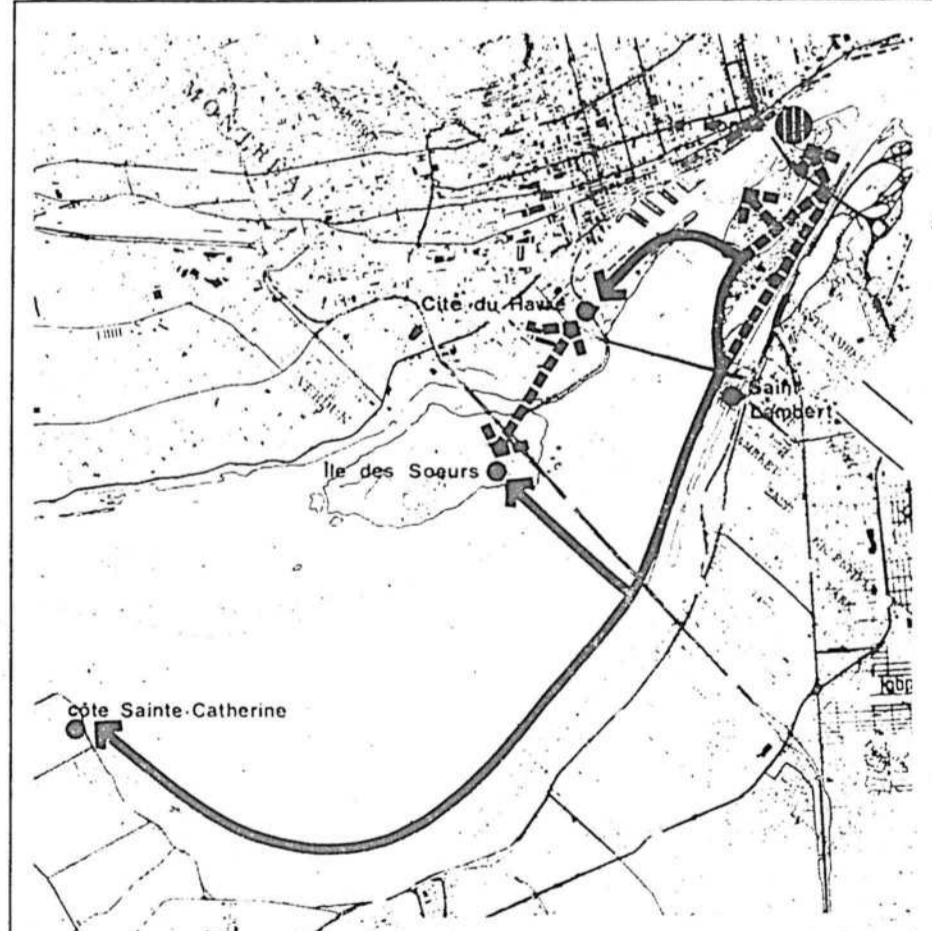
Barney Danson

M. Danson a soutenu au contraire, en réponse à une interpellation du député conservateur James McGrath, que le temps qu'avaient mis les services de secours du ministère de la Défense à réagir à la situation avait été meilleur que prévu.

M. McGrath avait demandé pourquoi les hélicoptères avaient mis trois heures avant de décoller de la base de Gander. Il a souligné que les appareils devaient prendre l'air dans un délai d'une demi-heure après une alerte de ce genre.

et les passagers tout autant que l'équipage ont fait preuve de beaucoup de sang-froid dans les circonstances."

Une passagère, Mme Violet Snow, a déclaré: "Je ne savais même pas que nous avions frappé quelque chose. Le navire a stoppé, mais je pensais, comme tout le monde d'ailleurs, qu'il s'agissait d'un simple exercice. Personne n'a été pris de panique. Nous avons simplement eu un peu peur lorsque le traversier a sombré, car nous craignons d'être attirés par la contre-marée, même si nous étions alors à 1,000 pieds au moins du bateau. Mais celui-ci a simplement piqué du nez et a coulé sans occasionner plus d'un léger remous."



**PROJET PILOTE**  
— piste actuelle  
● entrée  
**RÉALISATION À COURT TERME**  
— piste actuelle  
— prolongement de la piste  
● entrée secondaire  
● entrée principale

Parcs Canada Parks Canada

**Piste de cyclo-tourisme**  
Le projet pilote d'une piste de cyclo-tourisme longeant la Voie maritime du Saint-Laurent entre Saint-Lambert et Sainte-Catherine-d'Alexandrie-de-Laprairie sera poursuivi cet été, vu le grand succès qu'a connu ce projet l'an dernier au cours de quatre fins de semaine d'essai. C'est ce qu'a annoncé hier soir M. Ian Watson, député fédéral de Laprairie, qui représentait le ministre responsable de Parcs-Canada, M. Warren Allmand. Cette année, la piste cyclable d'une longueur de 13 milles, sera ouverte chaque fin de semaine, entre la Saint-Jean-Baptiste et la Fête du travail, soit du 24 juin au 5 septembre, entre 9h et 17h. Lorsque certains problèmes seront résolus la piste pourra être ouverte en tout temps. Il s'agit surtout de problèmes reliés à la sécurité des cyclistes.

**LES  
PETITES  
ANNONCES  
285-7111**

Dépôt du projet de loi NEUF

# Un employé ne pourra plus être congédié du seul fait qu'il devient un handicapé

par Louis LA ROCHELLE

QUÉBEC (PC) — Il sera désormais interdit à une entreprise de plus de 50 salariés de congédier un employé pour la seule raison qu'il devient une personne handicapée. Telle est une des dispositions du projet de loi numéro 9 — assurant l'exercice des droits des personnes handicapées déposé hier à l'Assemblée nationale, en même temps qu'un énoncé de politiques, par le ministre québécois des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

La législation tant attendue et d'ailleurs décrite comme une des priorités du gouvernement péquiste dans le Message inaugural lu le 8 mars dernier par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, déclare que "toute personne handicapée a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur le fait qu'elle est une personne handicapée".

Le projet de loi, qui énumère en outre spécifiquement certains droits reconnus aux handicapés visuels, contient essentiellement les dispositions suivantes:

- établissement d'un Office des personnes handicapées du Québec, lequel sera notamment nanti du pouvoir d'émettre des certificats de reconnaissance d'organisme de promotion des intérêts des personnes handicapées et de permis d'atelier protégés;
- exposé de mesures destinées à l'intégration professionnelle et sociale de la personne handicapée par l'élaboration et la mise en oeuvre de plan de services, par l'octroi d'une aide matérielle et la conclusion de contrat d'intégration professionnelle.



Photo Pierre McCann — LA PRESSE

Tout transporteur devra faire approuver, par le ministère des Transports, un plan de développement visant à assurer le transport des personnes handicapées sur le territoire qu'il dessert.

Outre cela, le projet de loi déposé par le ministre des Affaires sociales et unanimement voté en première lecture, pourvoit à la protection des personnes handicapées sur le marché du travail.

Ainsi, outre l'interdiction faite aux entreprises de plus de 50 employés de congédier une personne pour le motif qu'elle devient han-

dicapée, le projet de loi prévoit que l'Office des personnes handicapées pourra "exiger d'une entreprise de plus de 50 personnes qu'elle engage un certain pourcentage de personnes handicapées n'excédant pas trois pour cent".

Par ailleurs, la mesure législative indique que dans un délai

d'un an après son adoption, il sera fait obligation à "tout transporteur de faire approuver par le ministre des Transports un plan de développement visant à assurer, dans un délai raisonnable, le transport en commun des personnes handicapées sur le territoire qu'il dessert".

L'article 82 du projet qui en

compte 105 prévoit enfin des peines sévères encourues par les personnes ou les groupes qui l'enfreindraient.

"Quiconque, y lit-on, contrevient l'une des dispositions de la présente loi et des règlements commet une infraction et est passible sur poursuite sommaire, en outre du paiement des frais, d'au moins \$200 et d'au plus \$2,000 s'il s'agit d'un individu, ou d'une amende d'au moins \$50 et d'au plus \$5,000 s'il s'agit d'une corporation."

**Livre blanc**

En même temps que son projet de loi, le ministre des Affaires sociales a déposé, à l'Assemblée nationale, un énoncé de politique, un Livre blanc intitulé "Proposition de politique à l'égard des personnes handicapées", document qui outre la signature du ministre porte, ce qui semble exceptionnel, la signature du premier ministre lui-même, M. René Lévesque.

Les deux documents, le projet de loi lui-même et le Livre blanc, seront confiés l'un et l'autre à une commission parlementaire, probablement celle des Affaires sociales, qui siègera l'automne prochain.

"Le ministre, lit-on dans un communiqué remis à la presse, invite tous les intéressés à s'exprimer et à faire valoir leur opinions sur le Livre blanc, car il estime que ces mesures doivent faire l'objet d'un examen attentif de la part de tous ceux qui se sentent concernés."

Le communiqué précise que le texte du Livre blanc a été enregistré sur cassette pour les aveugles et que celles-ci sont disponibles à la Direction des communications au ministère des Affaires sociales.

Le Livre blanc, un document de 84 pages, après avoir analysé l'état de la situation faite à quelque 175,000 personnes handicapées, fixe les objectifs poursuivis par la politique gouvernementale:

- promotion de l'autonomie des personnes handicapées qu'on entend aider à assumer leurs responsabilités;
- développement et maintien maximum des potentialités résiduelles des personnes handicapées;
- accessibilité des personnes handicapées à l'ensemble des équipements existants dans notre société;
- intégration des personnes handicapées aux activités et aux situations de vie considérées comme normales dans notre société;
- prise en charge progressive par l'Etat des coûts entraînés par un handicap.

La stratégie d'action gouvernementale se présente "sur deux volets".

**Dans chaque ministère**

"La stratégie que nous proposons, écrivent les auteurs du Livre blanc, comporte deux volets. D'abord, nous proposons que chaque ministère, impliqué dans l'intégration professionnelle et sociale des personnes handicapées, développe dans son secteur, des services adaptés aux besoins des personnes handicapées."

"Simultanément, poursuit-on, nous proposons la création de l'Office des personnes handicapées dont le rôle est de s'assurer que les différents services offerts par les ministères et par les autres organismes du secteur public répondent aux besoins et sont coordonnés."

## Bronfman parfait ses connaissances du français

JONQUIÈRE (PC) — Ainsi, Charles Bronfman, président du conseil d'administration de la distillerie Seagram et propriétaire des Expos de Montréal, ne voulait plus rien savoir du Québec à l'issue des dernières élections provinciales. Craignant certaines représailles, il avait déclaré qu'il songerait à quitter le Québec en compagnie de la concession des Expos.

La vie est cruelle mais pas absurde, affirmait Aristote, et Bronfman a compris la signification de cette pensée. S'il lui était cruel de voir les francophones prendre en main leur destinée, il s'est rapidement rendu compte que la terre continuait de tourner, que la distillerie Seagram poursuivait toujours la production lucrative des boissons alcooliques.

C'est sous l'insistance d'un comité spécial de la distillerie qu'il a décidé d'apprendre à fond la langue de Molière. Il s'est amené à l'Institut linguistique de Jonquière, dans le plus grand secret, à bord de son avion privé.

Des ordres sévères avaient été donnés au personnel afin de préserver l'anonymat de cet étudiant spécial. Depuis le début de la semaine, Charles Bronfman suit 10 heures de cours intensif quotidiennement. Il pensionne chez un couple jonquière et prend ses repas parmi les étudiants du Cégep de Jonquière.

Toutefois, ce millionnaire passe



Charles BRONFMAN

inaperçu parmi les autres cadres anglophones qui ont choisi la région la plus francophone du pays pour se familiariser avec la langue française.

"Il faut le comprendre", nous dit le directeur de l'Institut linguistique de Jonquière, M. Denis Tremblay. "Les gens de Seagram ont reçu des instructions pour garder sous silence les allées et venues de Bronfman. Il nous a bien recommandé qu'il ne voulait être dérangé sous aucun prétexte. Il désire avoir une quietude intellectuelle afin de s'immerger parfaitement dans le milieu francophone", de poursuivre Tremblay.

"De plus, si les gens avaient su que Bronfman était ici, plusieurs clubs sociaux auraient insisté pour l'avoir comme conférencier. En venant à Jonquière il voulait oublier son entreprise et prendre en sorte, des vacances. Également, il a une certaine crainte des journalistes depuis sa fameuse déclaration", ajoute Denis Tremblay.

Francophones hors Québec

## Broadbent accuse les libéraux d'avoir manqué à leurs promesses

OTTAWA (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent a accusé hier aux Communes le gouvernement Trudeau d'avoir manqué à ses promesses envers les communautés francophones à l'extérieur du Québec.

Selon lui, les francophones ont raison de se montrer sceptiques devant les engagements pris à leur endroit par le premier ministre Trudeau.

M. Broadbent a fait allusion, aux Communes à une lettre adressée aux francophones hors Québec le 30 mai 1976 par l'ancien secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner. Celui-ci promettait la création d'une direction spéciale au sein de ce ministère chargée de s'occuper exclusivement des francophones vivant à l'extérieur du Québec.

De plus, il promettait la nomination de coordonnateurs au bilinguisme dans toutes les régions hors Québec. Il était également question d'augmenter les subventions aux groupes minoritaires de langue française.

M. Broadbent a demandé au premier ministre comment le gouvernement pouvait décider de créer un comité interministériel pour étudier les demandes des communautés de francophones à l'extérieur du pays, alors

que ce même gouvernement reniait ses engagements.

Ce à quoi, M. Trudeau a répondu qu'il ne savait pas de quoi il s'agissait mais a dit qu'il ne savait pas de quoi il s'agissait mais a dit qu'il s'informerait.

Le leader néo-démocrate est revenu à la charge et a voulu savoir pourquoi les subventions destinées aux communautés francophones de l'extérieur du Québec n'avaient pas encore été accordées, alors qu'elles sont normalement versées au mois d'avril.

Le premier ministre a mis fin au débat en disant que les questions soulevées par M. Broadbent n'avaient pas été abordées lors de sa rencontre avec la Fédération des francophones hors Québec qui a eu lieu mardi dernier.

Rejoint à son bureau, hier, le directeur général de la Fédération des francophones, M. Hubert Gauthier, a tenu à apporter quelques précisions et à nuancer les propos tenus en Chambre par le premier ministre.

Selon lui, la question du «gel» des subventions destinées aux minorités francophones a été discutée lors de cette réunion qui a donné lieu à l'annonce de la création d'un comité interministériel qui se penchera sur les revendications de la Fédération.



Ed BROADBENT

M. Gauthier a dit qu'on avait discuté des relations tendues entre le Secrétariat d'Etat et la Fédération, en parlant des subventions aux minorités qui n'avaient toujours pas été accordées.

"M. Trudeau a dit à M. Roberts, — le secrétaire d'Etat — qu'il devait y voir", a déclaré M. Gauthier.

Le directeur général de la FFHQ a en outre précisé, qu'une copie de la lettre du 30 mai 1975 que lui adressait l'ancien secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, a été remise à M. Trudeau.

"On lui a remis une enveloppe d'environ deux pouces d'épaisseur contenant la correspondance entre la Fédération et le Secrétariat d'Etat ainsi que nos griefs à ce sujet", a précisé M. Gauthier, qui a ajouté, que la lettre de M. Faulkner était dans ce dossier.

## Le PLQ entreprend une campagne de ratissage

par François BERGER

Le Parti libéral du Québec entreprendra le ratissage systématique de cinq comtés du nord de la région de Montréal afin de refaire ses forces et son image dans la population.

Cherchant à redéfinir son approche vis-à-vis de la population, le PLQ a mis au point ce qu'il appelle un projet-pilote dans les comtés de Terrebonne, Deux-Montagnes, Fabre, Laval et Mille-Iles.

A compter de la semaine prochaine, l'organisation libérale de ces cinq comtés va solliciter l'ensemble de la population de la région en expédiant quelque 120,000 lettres, a annoncé hier M. Jean-Noël Lavoie, député de Laval et leader parlementaire de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

Ces lettres seront accompagnées d'un questionnaire se donnant l'allure d'un sondage d'opinion sur plusieurs questions d'actualité, dont la volonté d'indépendance du PQ.

On sollicitera également les adhésions au parti et on demandera par la même occasion un appui financier.

Selon M. Lavoie, cette «nouvelle formule» de recrutement et de financement populaire sera reprise dans plusieurs autres comtés par les militants du parti.

carrières  
ET PROFESSIONS

N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

**CONTRÊMAÎTRE en ENTRETIEN**

Personne d'expérience bilingue connaissant l'équipement d'imprimerie (Presse Web, Sheetfed et reliure) pour prendre charge du département de maintenance d'une importante compagnie d'imprimerie. Le candidat choisi devra être capable de diriger une équipe d'hommes, distribuer et vérifier le travail avec le maximum d'efficacité. Toute réponse sera étudiée à titre confidentiel. Écrire et faire parvenir votre curriculum vitae à:

LA PRESSE RÉF.: 18244  
C.P. 6041, SUCC. "A"  
MONTREAL H3C 3E3

**INGÉNIEUR DE PROJET**

Un manufacturier canadien de produits de construction est à la recherche d'un (e) candidat (e) bilingue gradué(e) en électricité, pour son usine de Montréal. La personne recherchée doit être capable de mener un projet à partir de sa préparation jusqu'à sa mise en marché et aussi de remplacer le surintendant de l'entretien pendant son absence. S'il vous plaît, veuillez envoyer votre résumé en toute confiance à:

M.L.C. Champagne  
5551, St-Hubert,  
Montréal, Qué. H2G 2Y7

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION  
DIVISION VENTES**

- EXIGENCES:**
- Avoir l'esprit d'initiative et d'organisation;
  - Avoir le sens de la responsabilité;
  - Certaine aptitude pour les chiffres;
  - Bilingue.

Salaires selon les qualifications et expérience. Appeler pour entrevue:

M. R. Commy  
CANADIAN HONDA MOTOR LTD  
1401 rue Ampère, Boucherville  
655-6161

**ON DEMANDE  
DEUXIÈME RADIOLOGUE**

A partir du 6 août 1977, à la suite du départ d'un de nos radiologues pour un climat qui lui convient mieux. Nouvel hôpital de 250 lits avec une équipe médicale comprenant 40 médecins. Petite ville au bord de la mer, offrant le meilleur des quatre saisons; venez voir par vous-même. Cela vaut la peine. Le candidat doit être complètement qualifié et éligible pour l'enregistrement avec le Conseil Médical Provincial du Nouveau-Brunswick. Bilingue de préférence. Envoyez toute demande au: Directeur Médical, Hôpital Général Chaleur, Casier Postal "S", Bathurst, Nouveau-Brunswick, E2A 4A4; ou téléphoner (506) 548-8961.